





Propriétaires, si vous vous laissez tenter par la tranquillité ?



Au Cabinet BOUREAU, la gestion locative va bien au-delà d'un simple service, c'est un accompagnement sur mesure, humain et rassurant et ce depuis 25 ans.

Vous souhaitez louer votre bien sans les tracas du quotidien ?

Nous prenons tout en charge : recherche de locataires fiables, rédaction du bail, réalisation de l'état des lieux, suivi technique et administratif,...

Vous restez propriétaire, nous devenons votre partenaire avec rigueur et attention.

Dans une ambiance chaleureuse et familiale, notre agence est un cocon où chaque client est écouté, conseillé et suivi avec soin. Confiez nous les clés, nous veillons sur votre bien comme si c'était le nôtre.

Venez nous rencontrer, le café est prêt.

CABINET BOUREAU
3 rue du Général Leclerc
95750 CHARS
01 34 67 57 50
bonjour@cabinetbureau.com



FAMILLE MAUREY DEPUIS 1903

Au coeur du Parc Naturel du Vexin, les **Moulins de Chars** sont les moulins historiques de la famille Maurey depuis 1903. Attachés aux valeurs de **tradition** et d'**authenticité**, ils sont équipés de procédés et de techniques uniques, afin de proposer **des farines de haute qualité** à leurs clients.

Le site de Chars est aujourd'hui doté d'un outil exclusif en France, 6 meules de pierre qui écrasent tous types de céréales selon un procédé ancestral, ainsi que d'un moulin à cylindres refait à neuf.

Moulins de Chars
7, rue Dory 95750 Chars
Tél. 01 34 67 55 50
contact@moulinsdechars.com

www.lesmoulinsfamiliaux.com

RESTONS CONNECTES



LES MOULINS
FAMILIAUX
LES MOULINS DEPUIS 1903

NOS AGENCES



5 RUE DE GISORS - 95750 CHARS
01 34 46 25 71



23 PLACE PEYRON - 95640 MARINES
01 34 42 65 82

CMAUTOMOTO.COM

Rejoignez-nous !



CHARS AUTO ECOLE



CHARSAUTOECOLE



CHARSAUTOECOLE



CHARSAUTOECOLE

Evelyne Bossu

CHÈRES CHARSIENNES, CHERS CHARSIENS,

À l'heure où paraîtra cet édit, nos chères têtes blondes seront en vacances. Je remercie tous les enseignants, le personnel communal, ainsi que les élus pour leur investissement qui a permis le bon déroulement de l'année scolaire écoulée. Je profite de ce moment pour remercier sincèrement Madame Corinne Casaluenga, pour son engagement en tant que directrice de l'école maternelle. Elle a su faire naître et entretenir son goût de l'apprentissage aux enfants. C'est donc après de nombreuses années passées à Chars, qu'elle vient d'obtenir sa mutation pour la prochaine rentrée scolaire. Je lui souhaite beaucoup de succès et d'accomplissements pour cette nouvelle aventure professionnelle.

En matière de travaux, l'enfouissement des réseaux électriques rue de la Groue est terminé, ainsi que la raquette de retournement rue de Lavilletterie. Quant aux travaux d'aménagement du presbytère et de sa remise, ces derniers ont débuté en juin dernier pour une durée de huit mois.

Les dossiers concernant le remplacement du pont du clos de Chars et du city-stade suivent leur cours pour aboutir pour chacun d'eux, à leur réalisation.

Je reste déterminée, et ce jusqu'à la fin de mon mandat, à mener à bien le maximum de nos projets. Certains aboutiront, comme le remplacement du pont du clos de Chars et la création du city-stade. Il restera néanmoins la poursuite du plus gros chantier de la mandature, la restauration de notre église Saint-Sulpice, qui se fera sur plusieurs années.

La réalisation de tous les projets et de toutes les manifestations demande un engagement permanent à tous ceux qui y participent. Je tiens pour cela à remercier toutes les bonnes volontés qui s'investissent dans la vie de notre collectivité : associations, élus, agents communaux, commerçants, entreprises...

Je finirai ce bulletin par : « Une page se tourne à nouveau à la mairie de Chars ». En effet, après le départ en retraite de Madame Florence Caquelard au 1^{er} mai dernier, après 22 années passées au scolaire, Madame Elisabeth Gondret, notre secrétaire en charge de l'urbanisme, du CCAS... vient de partir à la retraite après 45 ans de bons et loyaux services au sein de la mairie.

Travailler avec elles a été un réel plaisir et je leur souhaite une excellente retraite bien méritée.

Bonne lecture !

■ Le Maire,
Évelyne Bossu

SOMMAIRE

EDITO

Le mot du Mairep.3

LA MAIRIE

Infos mairiep.4
Personnel administratifp.5
Personnel des écoles/cantine/ménagep.5
Service technique.....p.5
Financesp.6
Le C.C.A.Sp.8
Travaux.....p.9
Bibliothèque.....p.10
Le C.M.J.....p.10
C.C.V.Cp.11
Éco-randonnéesp.11

VIVRE À CHARS

Lycée professionnel de Chars.....p.12
Inscription à la cantine.....p.15
Tri des déchets.....p.15
Portrait d'un Charsienp.15

VIE ASSOCIATIVE

.....p.16

RETOUR SUR LE DÉBUT D'ANNÉE... CAP SUR LA RENTRÉE

Projet pédagogique universitairep.28
8 mai.....p.29
Journée mondiale de la biodiversité.....p.30
Les moulins de Chars
en pleine modernisation.....p.31
City-stade et parc paysager.....p.31
Observatoire du bruit.....p.32
Journée des associations à Chars.....p.33
Le marché de Noël et le Téléthon.....p.33

DÉCLIC... OU DES CLAQUES

Des claques : Fermeture du parc
de l'âge d'orp.34
Des claques : Dépotage illégal
à la station d'épuration de Chars.....p.35
Des claques : Moustiques.....p.36
Déclit : Fleurissement des pieds de murs.....p.36
Des claques :
Entretien de la végétation privée.....p.37
Déclit :
Restauration de la statue de la Viergep.37
Déclit :
Sauvetage de deux faucons crécerelles.....p.38

MOMENT DE DÉTENTE

Mots croisés.....p.39

RENSEIGNEMENTS UTILES

La Mairie

À PROPOS DE LA MAIRIE



2 RUE DE GISORS, 95750 CHARS



► Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9:00 - 12:00, 13:30 - 17:00

► Jeudi : 9:00 - 12:00,
accueil téléphonique l'après-midi

► Samedi : 9:00 - 12:00



Accueil en mairie assuré par :

Agnès BONNETERRE

Tél : 01 30 39 72 36

Mail : administration@mairie-chars.fr



Site de la mairie :

www.mairiechars95.fr



Facebook officiel de la commune :

www.facebook.com/communedechars



Rendez-vous directement
sur le site de la mairie en
scannant ce QR code



**Ce numéro de CLIC
vous a plu ?**

Faites-le-nous savoir !
clic@mairie-chars.fr

Directeur de la publication :
Evelyne Bossu

Rédaction / Photos :

Les élus du Pôle communication :
Agnès Aglave-Lucas (en charge du CLIC)
Nicolas Belangé, Caroline Bourg,
Nicolas Prioux, Sébastien Ravoisier.

Les adjoints au maire
Les présidents d'associations
Un grand merci à nos relecteurs bénévoles

Conception et réalisation :

RVB design - Reine Vitry

Mail : clic@mairie-chars.fr

Site : www.mairiechars95.fr

Impression : Oïse Imprim'

Crédits photos : Freepik

Numéro ISSN : 2556-7217

Dépôt légal : Juillet 2025

PERSONNEL ADMINISTRATIF



← De gauche à droite

Agnès Bonneterre

assure l'accueil en mairie avec, entre autre, la gestion de la cantine,

Carolyn Bechet

remplace Elisabeth GONDRET (dossiers d'urbanisation, cadastre, comptabilité, gestion du cimetière du CCAS....),

Céline Lambert est la secrétaire générale de la mairie (comptabilité, préparation et rédaction d'actes officiels, délibération du conseil municipal, arrêtés municipaux,...).



Sylvie Charpentier

est à l'agence postale les matins du lundi au samedi, de 9h à 12h.

PERSONNEL DES ÉCOLES/ CANTINE/ MÉNAGE

Nathalie Sanna : assistante école, cantine maternelle et cour de maternelle, agent d'entretien,

Ophélie Levasseur : assistante école depuis juin, en remplacement de Florence CAQUELARD et cour de primaire, agent d'entretien,

Séverine Lefort : assistante école, cantine maternelle, agent d'entretien,

Ingrid Petit : cantine primaire, agent d'entretien,

Léticia Texeira : cantine primaire, puis cour de maternelle,

Thierry Videcoq : intendance en cuisine et circulation aux entrées et sorties des classes,

Véronique Pois : cantine et cour primaire,

Cristina Goncalves Da Silva : agent d'entretien.

LE SERVICE TECHNIQUE



Pascal Bossu,
responsable technique



Nicolas Fache,
agent technique et ASVP



David Legrand,
agent technique



Frantz Ponce,
agent technique



Nous tenons à remercier sincèrement **Florence Caquelard** et **Elisabeth Gondret** pour toutes ces années au service des habitants de Chars. Elles ont contribué au bon fonctionnement de cette mairie et des écoles. Nous leur souhaitons de bonnes retraites chargées de joies, de bonheurs, de découvertes et de petits moments de liberté.

— LE BUDGET —

**Le budget 2025 a été adopté le 31 mars 2025
par les membres du Conseil municipal**

CE BUDGET A ÉTÉ ÉLABORÉ AVEC POUR OBJECTIFS :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en garantissant le maintien du niveau et de la qualité des services offerts aux habitants, sans augmentation des taux des taxes foncières pour les Charsiennes et Charsiens ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, de la Région, du conseil départemental (baisse du taux de subventions sur 2025) et autres organismes publics.

Les sections fonctionnement et investissement constituent l'ossature financière de notre collectivité.

→ **La section des dépenses de fonctionnement permet** à notre collectivité d'assurer la gestion courante et quotidienne, incluant notamment le versement des salaires et charges sociales des agents communaux ; les contributions aux syndicats ; le financement des formations ; les frais récurrents tels que l'entretien général des routes communales et des bâtiments municipaux ; l'achat de matières premières et fournitures ; la réalisation de prestations de services ainsi que la mise à disposition continue des services accessibles aux administrés tout au long de l'année. Elle couvre également les festivités et animations programmées, les actions en faveur de l'enfance, de la jeunesse, le soutien aux associations municipales ainsi que l'action sociale, notamment :

- L'accès aux services municipaux, dont la bibliothèque municipale ;
- Les plantations et décorations du village ;
- La communication institutionnelle ;
- Le feu d'artifice annuel ;

- La participation financière à la carte de transport pour les étudiants ;

→ **La section des recettes de fonctionnement regroupe** les montants perçus au titre des prestations fournies à la population (cantine, loyers des logements ou bâtiments en location, etc.), des impôts locaux, des dotations versées par l'État ainsi que de diverses subventions.

Le vote du budget constitue une étape essentielle dans la gestion de notre commune. Il permet non seulement d'assurer le fonctionnement quotidien, mais également de mettre en œuvre des projets visant à l'entretien et à la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE REGROUPE :

En dépenses :

- L'ensemble des dépenses affectant durablement la valeur ou la consistance du patrimoine collectif. Cela inclut notamment les acquisitions de mobilier, matériel informatique, véhicules, biens immobiliers, études et travaux portant soit sur des structures existantes, soit sur des infrastructures en cours de création. Pour cette année, les actions prévues ou en cours sont :
- L'acquisition de deux parcelles, dont une destinée à l'extension du cimetière ;
- Le renouvellement des jeux dans la cour maternelle ;
- La restructuration du réseau des bâtiments communaux pour le raccordement à la fibre optique

suite à la fermeture technique du réseau cuivre prévue au 31 janvier 2027.

En matière de recettes,

- deux catégories coexistent : les recettes patrimoniales, telles que celles liées aux permis de construire (taxe d'aménagement), et les subventions d'investissement associées aux projets retenus (par exemple : subventions pour la construction d'un nouveau bâtiment communal, la rénovation du réseau d'éclairage public ou divers aménagements urbains). Cette année, on note notamment :

La cession d'une parcelle de terrain nu ainsi que d'une maison située au 12, rue de l'église.

Par ailleurs, ce budget permet de finaliser et de lancer les travaux visant à mettre aux normes d'accessibilité les bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite.

■ Carole Bouillonnet
Adjointe aux finances

LE VOTE DU BUDGET 2025 EST AINSI ÉQUILIBRÉ COMME SUIT :

Dépenses et recettes
de fonctionnement

2 985 950.45 €

Dépenses et recettes
d'investissement

2 515 217.38 €

LISTE DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS DE CHARS

Associations	Montant en €
AC2V	600
AMIS DE CHARS	800
FOYER RURAL	7 000
SECOURS POPULAIRE	1 000
ÂGE D'OR	450
COMITÉ DES FÊTES	8 000
AS CHARS	3 000
ASPEC	510
ASC USEP	1 500
PICKLEBALL	1 000
FNACA	200
TOTAL	24 060

LISTE DES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

Associations	Montant en €
FANFARE SAPEURS POMPIERS	550
AMICAL DES SAPEURS POMPIERS	100
JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers de Marines)	500
TOTAL	1 150

VOTE DE LA FISCALITÉ LOCALE 2025

Taxe foncière (bâti)

31,81 %

Taxe foncière (non bâti)

49,64 %

NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE À COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2025

Pour rappel, dans le tableau ci-dessous, tarifs 2024, et tarifs 2025 :

Tarifs	2024	2025
Maternelle	4,60 €	4,70 €
Primaire	5,10 €	5,20 €

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE, PARTICIPATION COMMUNALE 2025

Une participation financière de la commune de **40 €** est allouée par élève charsien pour le transport vers le collège des Hautiers de Marines et pour le transport vers le lycée public de secteur ou autre lycée public.

RESSOURCES	DÉPENSES
2 394 867 € réalisation 2024 2 515 217.38 € prévision 2025 État collectivités territoriales (dotations, subventions, participations)	2 384 567 € réalisation 2024 2 515 217.38 € prévision 2025 Aménagements - équipements entretiens du territoire
1 067 000 € réalisation 2024 1 523 853.49 € prévision 2025 Impôts et taxes des entreprises et particuliers	649 500 € réalisation 2024 879 100 € prévision 2025 Personnel communal
181 000 € réalisation 2024 181 000 € prévision 2025 Recettes diverses de gestion courante, produits des services, du domaine et ventes diverses - recettes services extérieurs	1 153 220 € réalisation 2024 1 736 177.27 € prévision 2025 Administration de la commune (gestion courante - enfance jeunesse - fêtes cérémonies) charges élus contributions syndicats - fonds reversés à l'état
1 150 523.77 € réalisation 2024 1 460 538.93 € prévision 2025 Excédents fonctionnement	Déficit d'investissement
1 914 298.86 € réalisation 2024 Excédents investissement	25 710 € réalisation 2024 25 210 € prévision 2025 Associations
	8 300 € réalisation 2024 8 300 € prévision 2025 Charges financières intérêt et capital

— LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) —

Le plan canicule :

Cette année plusieurs personnes à risque, isolées ou en situation de précarité, inscrites sur le registre « plan canicule » du CCAS ont bénéficié d'une attention particulière des membres du CCAS, lors des grosses chaleurs.

Tous les jours et pendant toute la durée du plan canicule déclaré par le préfet, un membre du CCAS a pris des nouvelles, par téléphone ou s'est rendu au domicile des administrés concernés quand cela était nécessaire.

Repas des seniors

Il se déroulera
le samedi 18 octobre
à l'Âge d'or.



N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous souhaitez apparaître dans ce registre.

Ce registre nominatif est également valable pour la période grand froid.

■ **Ariane Martin**
Adjointe aux affaires sociales

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

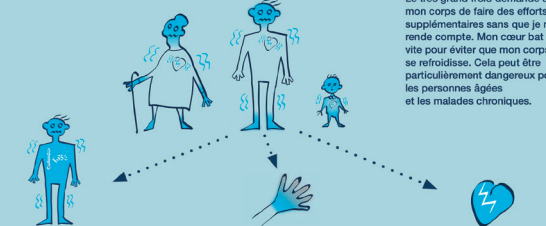
Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

VAGUE DE TRÈS GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR



Attention vague de très grand froid

La très grande froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Je reste chez moi autant que possible en m'étant organisé à l'avance



• J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).

• Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne bouche pas les aérations, et j'aère mon logement plusieurs fois par jour.

• J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoin, et particulièrement si je suis un traitement régulier.

• Je donne de mes nouvelles à mes proches, et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.

• J'écoute à la radio les conseils des pouvoirs publics.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je dois absolument sortir, je suis prudent et je pense aux autres



• Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.

• Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.

• Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.

• J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.

• Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.

• Je ne fais pas d'efforts physiques, comme porter des objets lourds...

• Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Si je dois absolument utiliser ma voiture



• Je vérifie le bon état de fonctionnement général : huile, batterie, éclairage, plein d'essence.

• Je prépare des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé et une boisson chaude.

• Avant chaque déplacement, je me renseigne sur la météo et sur l'état des routes.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 115

Pour plus d'informations : <https://meteofrance.fr> ou 32 90 (2,90 € / appel • prix appel)
• www.blaon-lute.gouv.fr • <https://solidarites-sante.gouv.fr> • www.santepubliquefrance.fr

— TRAVAUX —

TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS JANVIER SUR NOTRE COMMUNE

- Changement de l'automatisme des feux tricolores sur la D 915 à la hauteur de la traversée des écoles.

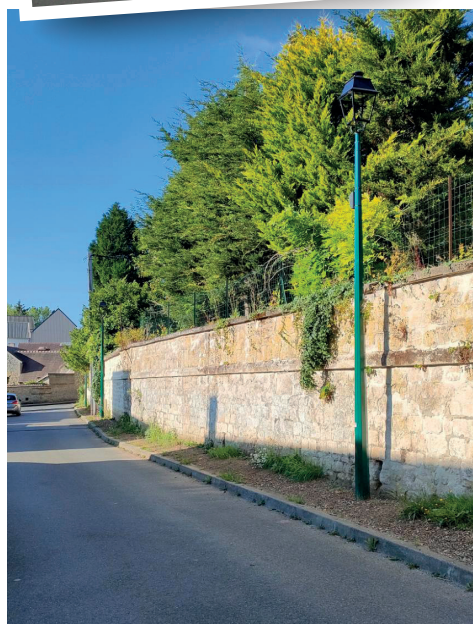
- ← • Enfouissements des réseaux électriques dans la rue de la Groue.

- Réalisation d'une raquette de retournement, rue de la Villeterte permettant aux camions du SMIRTOM d'effectuer sans danger des manœuvres pour le ramassage des ordures ménagères dans celle-ci. ↓

- Début des travaux au presbytère dans le cadre du contrat d'aménagement régional.



- Remplacement d'une chaudière dans un logement communal, rue des écoles.



AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN INTERNE PAR LE PERSONNEL DU SERVICE TECHNIQUE

- Remise aux normes et réhabilitation d'un appartement communal, rue de Gisors.
- Nettoyage du carré militaire au cimetière.

Mise en place de l'exposition commémorative du 80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 et des autres manifestations sur la commune.

■ **Ariane MARTIN**
Adjointe aux travaux



— BIBLIOTHÈQUE DE CHARS —



Voici la dernière partie de cette belle année 2025 qui commence. Les bénévoles de la bibliothèque communale de Chars sont toujours à pied d'œuvre pour vous accompagner, vous conseiller dans vos lectures. La bibliothèque de Chars continue à être un havre de convivialité pour toutes les amatrices et tous les amateurs de littérature. Plonger dans un livre et laisser notre imagination voguer au gré des mots est une expérience enrichissante et captivante. Nous ferons une lecture de contes par mois à partir de septembre pour les enfants de 3 à 9 ans, sous la responsabilité de leurs parents, le dernier samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 10 h dans la bibliothèque.

→ 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre, 27 décembre, 31 janvier...

Venez vous perdre dans les rayonnages de notre bibliothèque. Comme toujours, l'inscription y est gratuite. Vous pouvez prendre 4 livres par membre de votre famille pendant 4 semaines. Et pourquoi pas venir tout simplement discuter de tel ou tel sujet ? Notre bibliothèque se veut également être un lieu de rencontre et de convivialité. Certes, elle n'est pas très grande, mais elle permet de mieux échanger.

Merci à tous les bénévoles sans qui la bibliothèque ne pourrait pas fonctionner.

Nous sommes ouverts :

→ les samedis de 10 h à 12 h

→ les mercredis de 16 h à 18 h

Si vous souhaitez rejoindre notre sympathique équipe, n'hésitez pas à nous rendre visite ou à laisser vos coordonnées à notre intention à la mairie.

À très bientôt.

■ **Agnès Aglave-Lucas,**
Adjointe, en charge de la bibliothèque
municipale de Chars

— CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES —

Nous sommes une petite équipe qui souhaite avoir des actions réelles et positives par rapport à notre cadre de vie, nos proches, familles, amis et voisins.

1. ACTIONS PASSÉES :

Nous avons concrètement eu des actions vis-à-vis de nos aîeux.

- Nous avons créé et écrit des cartes de vœux qui ont été distribuées aux résidents des Sansonnets. Ils ont vraiment apprécié ce geste en période de fin d'année. Il est important de montrer que personne ne doit être seul pendant ce moment de partage et de fêtes.
- Avec l'aide de l'animatrice des Sansonnets qui s'est rendue disponible un samedi matin (merci beaucoup !), nous avons pu faire un loto le 26 avril 2025 qui a eu un franc succès.



Nous avons également agi par rapport à notre ville.

- Nous avons proposé et participé aux décorations des différents moments de l'année comme Noël et Pâques.

- Lors du 8 mai nous avons, à notre niveau et modestement, fait partie de l'organisation de cette journée commémorative. Il nous était important de participer aux



événements proposés par la mairie et Sophie Legrusley.

2. PROJETS DÉFINIS POUR CETTE FIN D'ANNÉE :

- Nous souhaitons faire une animation lecture que ce soit à nos aîeux ou à nos plus jeunes.
- Nous continuerons à proposer et à participer autant que nous le pourrions aux décorations de notre ville.
- Nous réfléchirons sur le fleurissement de notre ville de manière plus active.

Nous voulons remercier les agents techniques de la mairie qui ont toujours été très réactifs. Ils nous ont accompagnés dès que nous les avons sollicités.

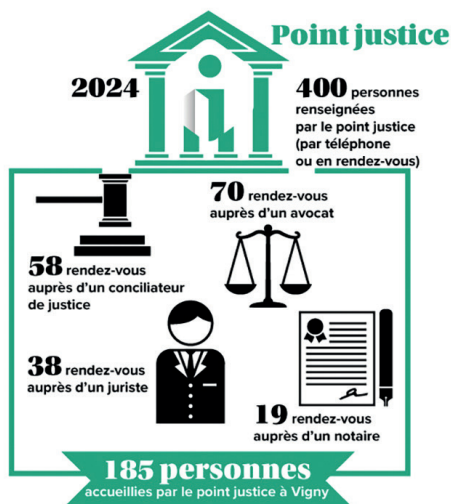
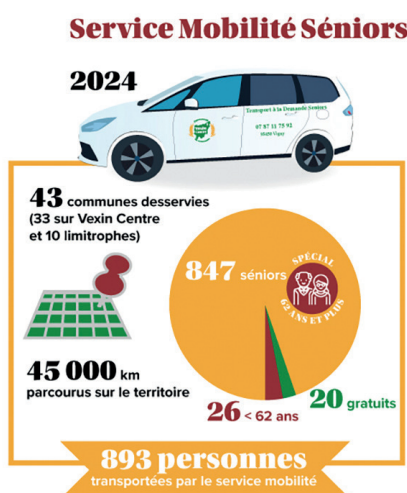
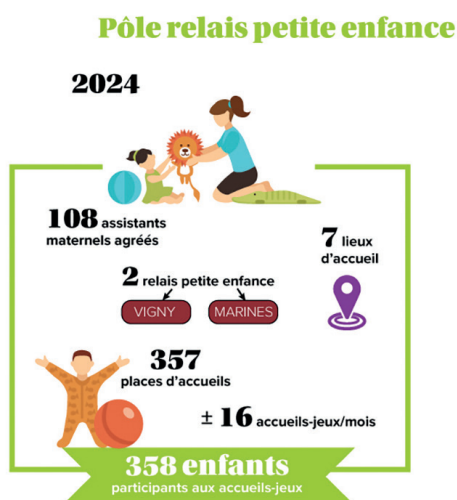
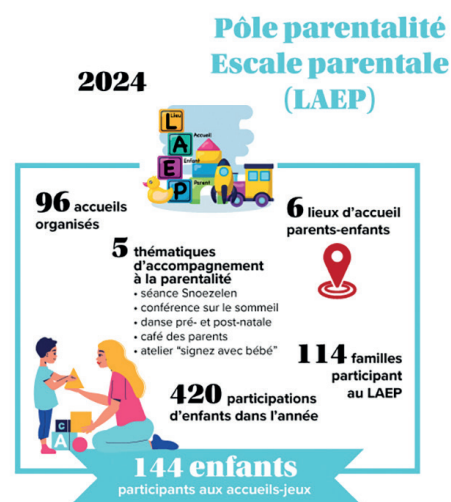
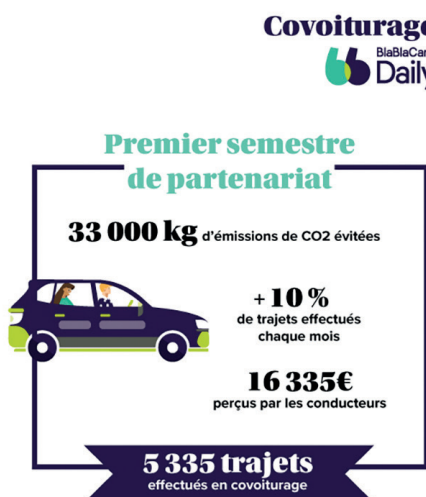
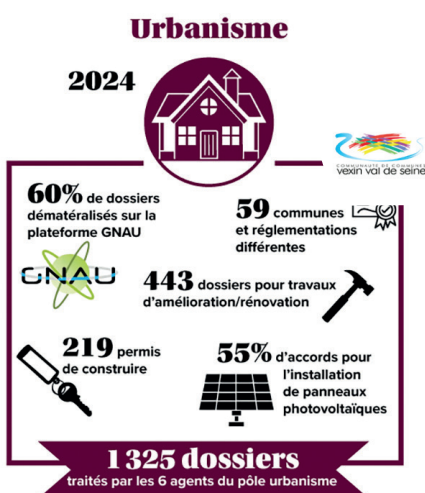
N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez des idées à nous proposer.

■ **Agnès Aglave-Lucas,**
Adjointe en charge
du Conseil Municipal des Jeunes

— LA CCVC —

La Communauté de Communes Vexin Centre est au service des habitants pour la petite enfance, l'urbanisme et vos demandes de modifications, de rénovation et d'amélioration de l'habitat, le pôle juridique, le service mobilité et le covoiturage...

Quelques chiffres pour illustrer l'année 2024 des compétences du territoire et du premier semestre de partenariat avec BlaBlaCar daily :



ÉCO RANDONNÉE

La dernière éco-randonnée du 15 juin nous a emmené dans le hameau de Bercagny et ses jolis chemins de randonnée, entre champs de blé, d'orge et de petits pois ! Quelle sera notre prochaine destination ? Pour le savoir, rendez-vous le dimanche 14 septembre à 9 h 00 devant la mairie pour deux heures de balade éco-citoyenne. Nous vous attendons nombreux pour débarrasser la nature des déchets.

Nicolas Belangé
Adjoint à la Maire de Chars en charge de l'environnement

Vivre à Chars

— LYCÉE PROFESSIONNEL DE CHARS —

Premières Journées de la Culture Latino-Américaine au Lycée Professionnel du Vexin et venue de l'ambassadeur du Guatemala

Les 10 et 11 février derniers, le Lycée Professionnel du Vexin a célébré les Premières Journées de la Culture Latino-Américaine, dédiées cette année au Guatemala.

Par l'intermédiaire de l'association Reli de Cergy (Réseau Latino-Américain pour l'Interaction), les professeurs d'espagnol ont invité le groupe de musiciens guatémaltèques Ixim, de l'École de Cordes de Huehuetenango, ville située au nord-ouest du Guatemala.

Lors des mini-concerts du groupe Ixim (« maïs » en langue maya), les élèves du lycée ont pu découvrir le marimba, instrument national du Guatemala, communiquer en espagnol non seulement avec les musiciens, mais aussi avec Monsieur Rubén Estuardo Nájera Contreras, ambassadeur du Guatemala en France, son consul, Monsieur Javier Valladares, et Mme Cortés-Cheyron, inspectrice d'espagnol, spécialement venus au lycée pour cette occasion.

Ce projet international et interdisciplinaire a impliqué plusieurs classes du lycée. Tandis que les élèves de la filière Sécurité assuraient la sécurisation de l'événement, les



élèves des Métiers de la Relation Client se sont chargés d'accueillir les invités, parmi lesquels Mmes Évelyne Bossu, maire de Chars, et Nadine Ninot, présidente de la Communauté de Communes Vexin Centre, puis d'assurer le service à table du déjeuner aux saveurs guatémaltèques, cuisiné par le chef de cuisine de l'établissement.

Auparavant, les élèves de Commerce-Vente avaient décoré une vitrine sur le thème du Guatemala, après avoir travaillé en classe sur ce petit pays d'Amérique centrale, berceau de la civilisation maya. En Arts Appliqués, les élèves de Troisième Prépa Métiers ont fabriqué des bâtons de pluie, recréant le son apaisant de cet instrument traditionnel, qu'ils ont ensuite utilisé lors du concert auquel ils ont eu l'honneur de participer aux côtés du groupe Ixim. Enfin, les élèves de Gestion-Administration ont poursuivi le travail sur le Guatemala par la réalisation d'une exposition présentée à l'occasion des Portes Ouvertes du lycée, le samedi 29 mars dernier.

Après le succès de cette première édition des Journées de la Culture Latino-Américaine au Lycée Professionnel du Vexin, l'équipe d'espagnol travaille d'ores et déjà à la deuxième édition. Peut-être aurez-vous l'occasion d'y participer, qui sait ?

■ **Sophie Guillot,**
professeure d'espagnol



Un vent de nature souffle sur le Lycée Professionnel du Vexin !

Des ruches, un potager et la forêt pour terrain d'apprentissage

Cette année scolaire a été riche en projets autour de l'environnement et de la biodiversité pour les élèves du Lycée Professionnel du Vexin à Chars. À travers plusieurs actions concrètes, les jeunes se sont pleinement investis dans une démarche pédagogique et citoyenne, les pieds dans la terre et la tête dans les abeilles !

Parmi les projets phares, l'installation de ruches au sein de l'établissement a permis aux élèves de découvrir le monde fascinant des abeilles. Grâce à l'accompagnement d'un apiculteur passionné, ils ont appris les gestes de soin aux colonies, observé la vie de la ruche et participé à la récolte de leur tout premier miel. Une expérience concrète qui mêle écologie, biologie et savoir-faire artisanal. Le miel produit sera prochainement proposé lors des événements du lycée, pour le plus grand plaisir des gourmands.

Autre espace de découvertes : le potager pédagogique, cultivé avec soin par les élèves. Cet espace vivant leur permet de suivre le cycle des saisons, d'expérimenter les techniques de culture respectueuses de l'environnement, et de réfléchir à notre rapport à l'alimentation. Semis, arrosage... tout est pensé pour allier apprentissages et éco-gestes.

Le lycée participe également au programme national « La forêt s'invite à l'école », qui propose aux établissements scolaires de se reconnecter à leur environnement forestier local. La première phase du projet a eu lieu sur le terrain situé à côté du lycée en décembre : les élèves ont contribué avec enthousiasme à la plantation d'une haie champêtre, en collaboration avec les élus de la commune de Chars. Ce partenariat entre jeunes et acteurs locaux a permis de créer ensemble un espace végétalisé



durable, propice à la biodiversité et à l'embellissement du cadre de vie.

La deuxième étape du projet s'est concrétisée au printemps par une sortie dans la forêt du Moulin de Noisement. Guidés par un animateur forestier de l'ONF, les élèves ont parcouru les sentiers à la découverte de la flore locale. Ils ont appris à reconnaître différentes essences d'arbres, observé les plantes typiques des sous-bois, et compris l'importance de la gestion durable des forêts.

Ces projets sont portés avec enthousiasme par l'équipe éducative et s'inscrivent dans la volonté du lycée de former des jeunes responsables, connectés à leur territoire et soucieux de préserver leur environnement.

Des abeilles aux arbres, en passant par le potager, la nature devient une formidable salle de classe au Lycée Professionnel du Vexin !

■ **Sophie Boivin,**
professeure d'anglais



Les élèves du lycée du Vexin primés pour leur projet interculturel

Dans le cadre du dispositif académique « Écrire le travail, écrire le métier », les élèves de 1^{re} AGORA du lycée du Vexin à Chars ont remporté le prix « Coup de cœur du jury ». Ce projet d'envergure visait à valoriser les échanges autour des représentations du monde professionnel, tout en développant les compétences des élèves.

Les lycéens ont mené un échange épistolaire avec les élèves du lycée de Kanel, au Sénégal. Ce projet, riche humainement et pédagogiquement, a inclus la rédaction de lettres personnalisées, l'envoi de fournitures scolaires récoltées par les élèves auprès de partenaires tels que Nielsen et Lyreco, ainsi que des peluches offertes par une intervenante, Mme Boucheton.

Pour conclure cette correspondance, les élèves ont réalisé une fresque artistique en collaboration avec l'illustrateur Monsieur Barroux. Chaque élève y a représenté, par une phrase et une illustration, sa projection dans le monde professionnel, en y intégrant également les portraits de leurs correspondants sénégalais. L'ensemble constitue une œuvre forte de sens et d'engagement.

Cette fresque a été exposée à la Bibliothèque nationale de France (BNF), dans le cadre d'une exposition officielle, en présence de Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles, du Président de la BNF, et d'autres personnalités académiques et culturelles. Un moment fort, qui a mis à l'honneur le travail des élèves et leur ouverture sur le monde.

■ **Hapsatou Sow,**
professeure d'éco-gestion

Partenariat avec la Croix-Rouge

La classe de 1CAP AS a cette année travaillé en partenariat avec l'unité locale de la Croix-Rouge de Marines.

Dans un premier temps, les élèves ont découvert l'association lors de la rencontre avec les bénévoles au mois de septembre et ont travaillé sur l'engagement citoyen en préparant une vitrine montrant les actions de la Croix-Rouge.

Ensuite, à partir du mois de novembre jusqu'en avril, tous les lundis après-midi, deux élèves sont allés animer des ateliers mémoire à la salle « Ledanseur » de Marines. Ils ont fait des jeux de société, de la pâtisserie, des exercices de gymnastique, des travaux manuels, joué de la musique et chanté avec les personnes âgées.

Ce furent des échanges très appréciés par toutes les générations.

À leur retour de stage, en janvier 2025, les élèves ont proposé de faire une collecte de boîtes solitaires à distribuer aux bénéficiaires de la Croix-Rouge pendant les maraudes. Une communication dans chaque classe, des affiches afin de sensibiliser les lycéens à leur action ont été réalisées.

Chaque boîte contenait un vêtement chaud, une friandise, un produit d'hygiène, un produit culturel et un petit mot de soutien et de vœux pour la nouvelle année.

La journée « **Portes Ouvertes** » du lycée a donné l'occasion de présenter un stand mettant en valeur la Croix-Rouge et les actions réalisées avec l'association, en présence des bénévoles.

Enfin, les élèves ont bénéficié de la formation PSC1 (Premiers Secours Civiques de niveau 1) effectuée par les bénévoles de la Croix-Rouge.

Un bel échange entre l'association et les lycéens... qui sera poursuivi l'an prochain avec d'autres actions.

■ **Catherine Dhouailly,**
professeure d'éco-gestion

Les CAP Agent de sécurité visitent l'église de Chars

Dans le cadre de la Semaine de la Culture qui a eu lieu fin mars, les élèves de CAP Agent de sécurité ont bénéficié d'une visite guidée de l'église Saint-Sulpice de Chars par Christine Maître. Partis à la découverte du Trésor de Rackham le Rouge, ils ont découvert l'architecture de l'église. La matinée s'est terminée par une balade autour de Chars et du Moulin de Noisement.

La Semaine de la culture a été l'occasion de proposer des ateliers de découverte artistique à tous les élèves (arts du cirque, théâtre, musique, cinéma...). Elle s'est terminée en beauté par la Journée Portes Ouvertes, le samedi 29 mars, au cours de laquelle chaque filière a mis ses projets à l'honneur.

■ **Marie Lopez et Eléa Desmots,**
référentes culture



INSCRIPTION À LA CANTINE

Si vos enfants doivent manger à la cantine, nous vous rappelons qu'il est indispensable de les inscrire rapidement. Pour ce faire, vous pouvez passer en mairie afin d'obtenir un dossier à remplir. La mairie vous fournira également le lien internet afin de gérer vous-mêmes la réservation des jours pendant lesquels vous souhaitez mettre vos enfants à la cantine.

TRI DES DÉCHETS



Vous avez certainement entendu vos enfants en parler : la cantine est entrée dans la logique de valorisation des biodéchets. Elle trie ses déchets: d'un côté les déchets organiques et de l'autre

les emballages. En effet, une grande partie de nos poubelles classiques peut devenir une véritable ressource. Les déchets organiques issus du monde de l'alimentation et de la restauration possèdent une faculté de fermentation. Les déchets sont alors dégradés petit à petit par une société et deviennent des éléments organiques utilisables en agriculture biologique. Un petit geste qui a du sens !



— PORTRAIT D'UN CHARSIEN —

“ Je suis Jacques Lenain, 4^e enfant et 2^e garçon de la grande famille des Lenain. Je vais vous raconter mon enfance et quelques anecdotes durant cette période douloureuse qu'était la dernière guerre mondiale.

Avec mon frère, nous ramassions des doryphores sur les pommes de terre, quand soudain, deux avions à deux queues sont passés en rase-motte et ont mitraillé la gare de Chars où étaient les Allemands. Suivaient ensuite les bombardiers qui se dirigeaient vers Nucourt pour bombarder la carrière où se montaient les V1 (premiers avions à réaction).

Je me souviens aussi que la nuit, on entendait les Allemands marcher dans la rue avec ce bruit de bottes que je n'oublierai jamais !

Un jour de bombardement, Monsieur Labiche m'a pris à part sous son bras et mon frère par la main pour nous cacher dans une carrière, en pleine journée.

Je me souviens aussi que deux Allemands sont venus chez mes parents perquisitionner, car un vol avait été commis dans une ferme. Ils ont fait toutes les maisons. Quelle peur nous avons eue !

Quand nous étions dans les champs avec nos parents pour biner les betteraves, trois avions ont mitraillé le Château d'eau de Chars et de Bercagny, pensant peut-être que c'était de l'essence cachée en tant que réserve.

Les Allemands faisaient leur cuisine dans le lieu-dit la Maggi, rue de l'Église sous le porche pour tous les soldats allemands qui étaient dans le parc juste en face. Ils nous chassaient en disant « Raoust » quand nous passions dans la rue.

Je me souviens aussi des tickets de rationnement pour acheter du pain, de la viande... Notre père, qui travaillait au moulin de Chars,



Jacques Lenain

nous ramenait de la semoule. Pour nous nourrir, nous mangions des rutabagas et, en guise de beurre, du saindoux.

Le jour de la Libération, j'ai entendu, au loin, un bruit sourd de bombardement permanent, jour et nuit. Je connais pratiquement toutes les carrières de Chars car nous nous y abritions à chaque bombardement.

À Nucourt, il y avait un tunnel pour transporter les V1. C'est la raison pour laquelle Nucourt a été plus touché par les bombardements, car ces V1 servaient à bombarder l'Angleterre.

Ce tunnel existe toujours, on peut l'apercevoir de la route.

Le jour de la Libération de Chars, nous étions dans la carrière face à la pharmacie. Nous sommes sortis quand nous avons vu les Américains descendre la rue de Gisors et la rue qu'on appelle aujourd'hui, rue de la Libération. Quelle joie de les voir ! Ils nous prenaient dans leurs bras, nous embrassaient, nous donnaient des chewing-gums...

J'ai vu un Indien avec sa coiffe de plumes qui descendait jusqu'à ses pieds et qui dansait avec son tomahawk (hache amérindienne). Je ne l'oublierai jamais.”

Vie associative

— L'ASSOCIATION NOISETTE —



Noisette est une association qui organise gratuitement des animations et des ateliers « les Dimanches de Noisette » autour de la forêt Comestible dans le bois du moulin de Noisement.

Pour les nouveaux, chaque premier dimanche du mois nous accueillons petits et grands chez Noisette pour du Papotage, Jardinage et Grignotage !

Nos 5 premiers « Dimanches du Mois » : Les 5 premiers dimanches du mois ont été riches en activités :

Construction de nichoirs pour mésanges en bois et nichoirs en vannerie,

- Atelier poterie
- Ateliers au potager et plantations
- Atelier feuilles à sécher et tisane
- Ateliers cuisine





Création d'un « Bar à Boue » pour une cuisine d'extérieur avec de la terre pour les petits ! Succès immédiat !

Encore de beaux projets pour la suite des dimanches de Noisette.

• **Accueil de l'école maternelle et élémentaire des Tournesols**

Les **lundi 16 et mardi 17 juin**, nous avons accueilli l'ensemble des élèves de l'école maternelle et élémentaire des Tournesols, les 9 classes sont venues !

• **Accueil au jardin au milieu de l'arbre magique, explication du cadre puis Alexis nous a partagé un conte sur Hugo et Margot les escargots sur l'éloge de la lenteur afin d'apprécier ses 5 sens !**

Ensuite, la classe s'est séparée en 2 avec une moitié qui est partie en balade comestible goûter les « bonbons des arbres » avec Alexis et repérer les stades d'évolution des coccinelles et des papillons.

L'autre partie est restée avec Sophie pour la création de l'œuvre collective en Land Art, un escargot géant ! A chacun son outil, son inspiration, et c'est parti !

Puis les groupes ont échangé, et enfin nous avons fini par un temps de conclusion et partage de découvertes ! Vivement les prochains ateliers l'année prochaine. 😊

Et pour la suite ?

Nous réfléchissons à des actions au-delà de la forêt comestible : plantation participative d'arbres fruitiers, verger, arbustes, vignes etc... Dans des espaces communs voir privé ouvert au public.

Si vous avez des idées ou des réflexions sur cette thématique, n'hésitez pas à nous en faire part pour que nous puissions réfléchir ensemble à leur mise en œuvre !

Pour suivre nos actions, allez découvrir l'instagram ou le facebook de Noisette!

A bientôt pour goûter la nature ensemble!



Contact :

Sophie de Courson

☎ 06 65 08 25 93

✉ sophie.decourson@gmail.com

Noisette

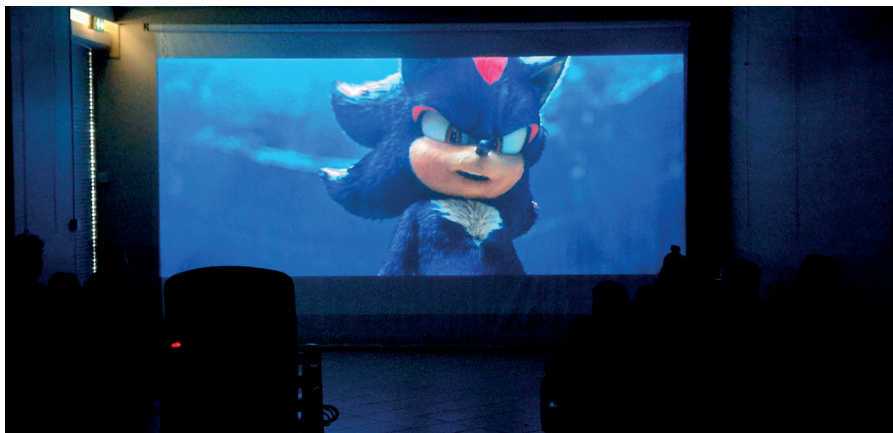
Région
île de France

— RETOUR SUR LES ACTIVITÉS — DU COMITÉ DES FÊTES DE CHARS, DE JANVIER À JUIN 2025

Depuis le début d'année 2025, le comité des fêtes de Chars a perpétué sa belle série d'événements conviviaux, permettant de rassembler petits et grands dans une ambiance chaleureuse.

Notre loto, exceptionnellement organisé en janvier, a une fois de plus connu un franc succès avec près de 350 participants réunis au gymnase de Chars. La salle était comble, l'ambiance sympathique et les lots nombreux ! Devant un tel engouement, la prochaine édition se fera sur inscription afin de garantir à chacun une place.

Une des nouveautés marquantes de cette année : la boum ado, organisée pour les jeunes de 12 à 16 ans. Une trentaine d'ados y ont participé dans une ambiance survoltée. Musique, danse, jeux, coin photo et rires ont rythmé cette soirée dédiée à la jeunesse. Un véritable carton ! Nous sommes déjà impatients de renouveler l'expérience en 2026.



Une fois de plus, à l'occasion de la fête foraine du mois de mai, la traditionnelle **retraite aux flambeaux**, accompagnée de la banda « **Peña Kali** », a rythmé les rues de Chars.

Enfin, **la chasse au trésor familiale** a réuni une vingtaine d'équipes pour une aventure ludique dans les rues de la commune. Comme en 2023, c'est la famille Roux qui a remporté la victoire, de justesse, devant des concurrents tout aussi motivés !

En revanche, faute de bénévoles disponibles, nous avons été contraints d'annuler la brocante puériculture. Après réflexion, cette activité ne sera pas reconduite dans les années à venir, tout comme notre concours de belote, qui, malgré une demande les années passées, peine à faire déplacer les joueurs.

Nous remercions sincèrement tous nos bénévoles, sans qui rien ne serait possible, ainsi que la mairie de Chars pour son soutien logistique et financier. Nous sommes reconnaissants pour leur contribution à la réussite de nos activités.

Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour nos prochaines animations... avec plusieurs nouveautés à découvrir !

N'hésitez pas à nous rejoindre et à participer à la vie de notre association !

■ **Sébastien Ravoisier,**
Le président du comité
des fêtes de Chars



Le rendez-vous filmique continue de séduire de fidèles spectateurs, toujours au rendez-vous pour (re) découvrir de beaux films en famille. Un moment de partage et de détente qui conserve tout son charme.

La chasse aux œufs de Pâques, organisée cette année au stade, a réuni de nombreux enfants venus s'amuser et remplir leurs paniers de chocolats. Une matinée pleine de rires et de gourmandise !



— LES AMIS DE CHARS —

L'association Les Amis de Chars a déjà 24 ans. Comme le temps passe vite ! Mais nous n'avons pas perdu notre bonne humeur et la joie de nous retrouver autour d'activités partagées.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Claude Clément, notre trésorière depuis plus de 15 ans. C'est avec rigueur, sérieux et professionnalisme qu'elle a tenu les comptes de l'association. Elle a été un véritable pilier de notre bureau. Elle était force de propositions, toujours à l'écoute de chacune et chacun, disponible et apportant sa bonne humeur qu'elle savait faire partager. Nous sommes de tout cœur avec sa famille que nous savons très unie.

Voici quelques descriptions de nos activités.

De manière récurrente

- **Boules** : l'art de faire du sport en s'amusant sur le terrain derrière le lycée de Chars, les jeudis et samedis à 14h. Nous tenons à remercier la mairie pour le prêt du terrain.
- **Atelier de peinture** : l'objectif premier est de se faire plaisir. Vous n'osez pas vous lancer ? La majorité d'entre nous avons eu la même peur et, rassurez-vous, ceux et celles qui sont venus ont été « bluffés ». D'ailleurs, vous avez pu le constater lors de la journée des passions qui a eu lieu le 4 mai, salle de l'Age d'Or. L'atelier a lieu tous les lundis, à 14h.



- **Atelier de peinture-pochoir** : merci à Laëtitia qui assure toujours ces cours nous permettant de décorer toutes sortes d'objets en coton.
- **Randonnées** : une fois par mois, nous vous emmènerons découvrir un petit coin de notre belle région, tranquillement, dans une agréable ambiance. Covoiturage prévu si nous ne partons pas de Chars.
- **Crochet** : un projet fédérateur en créant un sapin de Noël en laine.
- **Fleurs en papier** : merci à Dévi qui nous anime une nouvelle activité. Elle nous a montré comment réaliser de superbes fleurs réalistes en papier.

De manière ponctuelle

Visites :

- d'expositions,
- de villes et monuments accompagnés de guides,
- de musées.

En 2024, nous sommes partis vers le Touquet. Quel beau voyage !

Nous sommes revenus avec plein de beaux souvenirs et riches de nouvelles connaissances géographiques, culturelles et humaines. Cette année, en septembre, nous irons 4 jours à Asnelles, en Normandie.

Animations :

- la journée des Passions,
- un karaoké.

Repas :

- de printemps,
- de début d'année,
- d'amitié (après les randonnées afin d'y associer tous les adhérents et adhérentes).



Pendant plus de 10 ans, Marie-Claude CLEMENT a été la trésorière de notre association. Elle est partie trop rapidement, nous laissant un grand vide et une immense peine. Elle était toujours présente, agréable, constructive, fidèle, professionnelle... Ces belles années que nous avons passées avec elle, nous laissent plein de merveilleux souvenirs. C'est une amie que nous avons perdue.

Reina Wang a dit : « Le pire jour de deuil n'est ni l'enterrement, ni l'anniversaire de la personne qui est partie. Ce n'est pas une date marquée sur un calendrier.

Le pire jour, c'est un jour ordinaire.

C'est ce moment où quelque chose de beau vous arrive, et vous réalisez que vous ne pouvez plus courir pour le partager avec elle.

Le pire jour, c'est simplement un jour comme les autres, où tout semble normal, mais où son absence se fait cruellement ressentir. »

Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.

Vous pouvez nous contacter en mettant un courrier adressé à notre nom (Les Amis de Chars) dans la boîte aux lettres de la mairie ou en téléphonant au 06 67 26 01 78 (laissez un message sur le répondeur).

A très bientôt et au plaisir de vous retrouver parmi Les Amis de Chars.

■ Agnès Aglave-Lucas,
Présidente de l'association
Les Amis de Chars (LA2C)

— FOYER RURAL DE CHARS —

Le Foyer rural de Chars, fondé en 1975, gère l'ensemble des activités artistiques, culturelles et sportives qui vous sont proposées.

Aujourd'hui, l'association regroupe 21 activités différentes, animées par nos professeurs salariés, nos responsables de section et l'équipe de bénévoles à la tête du bureau.

Elle compte plus de 250 adhérents toutes disciplines confondues.

NOS PROCHAINS RDV

- Forum des Associations place de la Mairie 95750 Chars
- Dimanche 07 Septembre 2025 - 10h00 à 17h00
- Reprise des cours le lundi 15/09/2025
- Soirée Dansante le 31/01/2026, à 19h30, salle de l'Age d'Or
Sur réservations
(06 18 71 47 54 - 06 82 77 84 28)

— **TARIF : 30 euros** —

- Apéritifs, vins, sodas & eaux inclus (Punch & Mojito)
- Gâteaux apéritifs
- Feuilletés salés
- Accras de Morue
- Empanadas
- Plateaux de charcuterie - viandes froides
- Salades composées
- Fromages
- Desserts & café

ACTIVITÉS

DANSES :

- Modern' Jazz
- Urban' Jazz
- Latino (enfants et adultes)
- Danse Eveil (2,5 ans - 6 ans)
- Tango Argentin (en couple)
- Salsa (en couple)
- Bachata (en couple)

SPORTS :

- Football en salle
- Zumba
- Gym Vitalité
- Gym Douce
- Tai Chi
- Pilates
- Stretching
- Body Zen
- Qi Gong



MUSIQUE ET CHANT :

- Guitare
- Batterie & Percussions
- Chant



LOISIRS :

- Ateliers du mardi
- Couture



- Les inscriptions sont effectuées et à renouveler chaque année, lors de la journée dédiée au « Forum des associations », qui se tient début septembre. Dans la limite des places disponibles et après règlement, les inscriptions sont réputées définitives. Nous comptons sur votre présence.

COTISATIONS

Le montant des cotisations comprend : la rémunération des animateurs et des professeurs.

L'ADHESION

Le montant des cotisations comprend : l'assurance obligatoire ainsi que les frais de fonctionnement et de gestion de l'association.

Nous prenons des engagements à l'année avec nos animateurs et professeurs.

En conséquence, aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cours d'année sauf pour motifs médicaux.

PLANNING DES COURS

Les cours sont dispensés sur 33 semaines pendant l'année hors vacances scolaires.

Planning

Lundi		Jeudi	
17h45-18h45	Latino CM1-CM2-6 ^{ème}	14h-15h	Body zen (séance bien être, pilates, yoga, stretching, relaxation)
19h-20h	Zumba	14h30-20h30	Guitare (cours individuel)
17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)	17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)
20h-21h30	Tango/salsa/bachata	18h-22h	Guitare (cours individuel)
20h-22h30	Couture	19h-20h30	Zumba
20h-22h	Football en salle adultes	20h-22h30	Couture
Mardi		20h30-22h	Latino adulte/lycée
14h-18h	Ateliers du mardi	Vendredi	
14h30-20h30	Guitare (cours individuel)	14h-15h	Gym adulte (gym douce)
17h30-18h30	Cours de chant enfants	15h-16h30	Tai Chi Chuan & Qi Gong
17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)	17h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)
18h30-19h30	Cours de chant ados	18h30-19h30	Body zen (séance bien être, pilates, yoga, stretching, relaxation)
19h30-20h30	Cours de chant adultes	Samedi	
19h30-20h30	Gym Vitalité (step, burpees, LIA-HIA, cardio)	Horaire à définir	Batterie & Percussions (cours individuel)
Mercredi			
10h30-11h30	Danse Eveil : >2,5 ans <4 ans		
11h-12h	Gym adulte (gym douce)		
11h30-12h30	Danse Eveil : >4 ans <6 ans		
13h30-14h30	Latino CP/CE1/CE2		
15h30-21h	Batterie & Percussions (cours individuel)		
15h30-16h30	Modern" Jazz CP/CE1/CE2		
16h30-17h30	Modern" Jazz CM1/CM2		
17h30-18h30	Modern" Jazz Collège		
18h30-19h30	Modern" Jazz Lycée		
19h30-21h	Modern" Jazz Adultes		
20h-22h30	Couture		

TARIFS

Adhésion Obligatoire : 15 €

- Danse, Gym et Zumba 1H00 : 185 €
- Danse, Gym et Zumba 1H30 : 210 €
- PASS Zumba: 49 € (valable pour 2h30)
- Batterie 0h30 : 259 € (cours individuel)
- Football : 105 €
- Guitare 0h30 : 539 € (cours individuel)
- Guitare 0h45 : 699 € (cours individuel)
- Guitare 1h00 : 799 € (cours individuel)
- Ateliers du Mardi : 15 € (inclus l'adhésion)
- Cours de chant : 185 € (collectif)
- Couture: 15 € adhésion + 40 € à verser à la bobine

Une réduction de 30€ sera accordée à l'adhérent pour une deuxième discipline, et 15€ en plus par activité supplémentaire.

Cette réduction est valable pour un même adhérent ou pour toutes personnes appartenant au même foyer fiscal.

NOS PROFESSEURS

- Gym & Tai Chi : Consiglia Ciaburri
- Gym Douce : Alexander Soto León
- Jazz & Urban Jazz : Elsa Cadiou
- Latino, Latino enfant (CM1, CM2, 6^{ème}) & Zumba : Alexander Soto Leon
- Eveil & Latino enfant (CP, CE1, CE2) : Tania Castro Atencia
- Guitare : Hugo Bonnet
- Batterie : Thomas Surreau
- Football : Pascal Bossu
- Couture : Sabine Boureau
- Ateliers du mardi : Simone Kwarta
- Chant : Lucas D'Agostini

LE BUREAU

- Tiana Ramanahisoa
- Carine Bouilliant
- Sandrine Castellarnau
- Stéphanie Delchoque
- Vincent Delchoque
- Loïc Cadiou

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour la rentrée 2025/2026 !

Bien Cordialement.

■ Le président, Loïc Cadiou
 foyerruralchars@outlook.fr
 06 18 71 47 54 - 06 82 77 84 28



— L'AS CHARS 2014, FIN DE LA 10^e SAISON ! —

La 10^e saison de l'AS CHARS arrive à son terme sous un soleil caniculaire, qui n'aura pas permis de tenir le dernier entraînement que tous les enfants attendaient tant...

Une 10^e saison qui a tenu toutes ses promesses. Permettre à nos enfants de découvrir ce fabuleux sport : le Football, et le pratiquer à portée de vélo avec les copains et les copines d'école.

Ce sera pour chacune et chacun d'entre eux, pour les années futures une formidable boîte à souvenirs, comme cela l'a été pour tous les enfants de Chars qui ont précédé cette génération.

Pour revenir sur les temps forts de cette saison j'ai demandé à Loïc, éducateur des U6-U9 et à Sébastien éducateur des U10-U11 de nous les partager.

LES U6-U9

(Par Loïc Maillard)

Tout d'abord félicitations à nos jeunes U6-U7, dont la plupart ont découvert le foot cette saison.

L'effectif étant un peu limité, cependant, nous avons pu constater de beaux progrès aux entraînements et nous espérons vous revoir l'année prochaine afin de continuer cette belle progression.

Pour les U8-U9, l'effectif était plus important et les résultats des rencontres réalisées tout au long de la saison ont été positifs. Le niveau de jeu proposé s'est amélioré avec de belles phases de jeu sur la fin de saison.

L'effectif étant composé majoritairement de U9, nous avons hâte de les voir à l'œuvre l'année prochaine sur demi-terrain (match à 7) en catégorie supérieure (U10-U11).

Nous avons souhaité récompenser l'ensemble de l'effectif (U6 à U9) de leurs efforts en les emmenant au Go Park en fin de saison.

J'en profite pour remercier les 2 autres coachs (Joao Maciel Matos et Yann Moulin) pour leur dévouement et leur engagement au sein du club pour les U6 à U9.

Merci aussi aux parents, sans qui cette belle saison n'aurait pas été possible.

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine et comptons sur vous.

Rendez-vous le Dimanche 7 septembre à la journée des associations pour s'inscrire. Il y aura également la possibilité de faire des essais au stade en septembre.



Nous sommes également à la recherche d'éducateurs bénévoles pour les catégories de U6 à U9 pour encadrer les enfants.

Si vous souhaitez intégrer l'équipe; n'hésitez pas à nous contacter.

(Voir Photos U6-U9)





LES U10-U11

(Par Sébastien Ravoisier)

La saison 2024-2025 s'achève pour nos jeunes joueurs U10-U11 (9 et 10 ans) de l'AS Chars. Une saison qui n'a pas été de tout repos sur le plan des résultats sportifs, avec peu de victoires à comptabiliser. Mais au-delà du résultat global, nous avons continué à faire progresser la technique et le collectif de tous les enfants.

Associé à Gaëtan, éducateur de cette catégorie, nous nous sommes avant tout appliqués à faire respecter les fondamentaux du football : respect, esprit d'équipe, combativité, positionnement et surtout... le plaisir de jouer ensemble.

Toutefois, de nombreuses équipes que nous avons rencontrées tout au long de la saison ont été plus fortes que nous. Mais nous n'avons jamais baissé les bras, et match après match notre équipe a montré davantage de résistance et de persévérance, et cela est très encourageant.

Un immense merci est à adresser aux parents, toujours présents, toujours disponibles. Ils ont assuré les trajets, soutenu les enfants au bord des terrains et participé activement à la vie du groupe. Leur engagement, discret mais précieux, est un pilier de cette belle aventure.

L'AS Chars continue de faire vivre une ambiance familiale et conviviale, où chaque enfant trouve sa place et avance à son rythme. Merci à tous pour cette saison, et rendez-vous la saison prochaine pour de nouveaux défis. Un nouvel éducateur, Abou, viendra seconder Gaëtan. Après 24 années au sein du club en tant qu'éducateur et après un énième retour, je préfère laisser ma place. Je suivrai avec plaisir et du bord du terrain, l'évolution des joueurs, dont certains que j'ai eu le plaisir de coacher depuis plus de 5 ans.

(Voir photos U10-U11)

Merci encore aux éducateurs bénévoles qui tout au long de la saison ont essayé de donner le meilleur d'eux-mêmes en partageant leur passion et le plaisir de transmettre.

Merci mille fois à Sébastien pour son engagement inestimable, ainsi qu'à Loïc, Gaëtan, Yann et Joao, ainsi qu'à tous les parents sans qui rien n'aurait été possible.

Je remercie également la mairie qui a toujours soutenu nos initiatives et ce, dès le premier jour où une équipe de passionnés en 2014 a décidé de s'engager pour faire revivre le football à Chars.

Un grand merci également au service technique de la commune qui permet de jouer dans les meilleures conditions en entretenant le stade.

Nous vous donnons à toutes et tous rendez-vous le dimanche 7 septembre prochain à la journée des associations pour le coup d'envoi de la saison 2025-2026.

Gilles WAGNON
Président AS CHARS

✉ gilles@as-chars.com,
ou 06 60 53 54 52

— PICKLEBALL VEXIN CENTRE —

Le début de l'année a été riche en événements au sein de l'association. En mars, nous avons organisé avec succès le « Vexin Pickleball Open », un tournoi international qui a rassemblé 150 joueurs européens. Le niveau était très relevé et quelques-uns de nos adhérents sont revenus avec de belles médailles autour du cou ! Les adhérents ont même raflé 100 % des médailles lors du tournoi interne du mois de juin !



Le succès du pickleball ne se dément pas et le club a de nouveau fait le plein d'inscriptions cette année. Nous remercions une nouvelle fois la commune de Chars pour son fidèle soutien. Si vous recherchez une activité physique et ludique pour la rentrée, en loisir ou en compétition, venez nous retrouver lors des journées des associations le samedi 6 septembre à Marines et le dimanche 7 septembre à Chars et Ableiges.

Pour nous contacter :

contact.pvc@pickleballfrance.org



■ **Virginie PILARDEAU**
et **Stéphane MARTIN**

Co-présidents Pickleball Vexin Centre

— L'ÂGE D'OR —

Bonjour à toutes et à tous,

Notre porte est toujours ouverte pour vous. N'hésitez pas à venir nous rendre visite. Nous sommes une très ancienne association qui se base sur la convivialité et l'amitié.

Nous sommes heureuses et heureux de vous proposer de petites rencontres autour d'un repas ou d'un café. Il est toujours très agréable de nous retrouver et cela nous permet également d'échanger des informations, de nous entraider.

Tous les mois, nous avons une rencontre programmée :

- **22 mai** : repas d'été
- **12 juin** : goûter et jeux de société
- **11 septembre** : goûter et jeux de société
- **9 octobre** : repas d'automne
- **13 novembre** : goûter et jeux de société
- **11 décembre** : repas de Noël
- **13 février** : goûter et jeux de société
- **27 mars** : repas de printemps
- **24 avril** : goûter et jeux de société



Le 22 janvier, nous avons fait notre assemblée générale. Agnès Aglave-Lucas est la nouvelle présidente.

Marie-Claude Clément avait pris l'année dernière la présidence de cette belle association. Malheureusement, sa disparition nous rend tristes et désemparés. Quel bonheur de l'avoir connue, quel chagrin de ne plus pouvoir partager de bons moments avec elle ! Elle restera toujours parmi nous, dans nos cœurs.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur notre association, vous pouvez nous contacter en laissant un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie, à l'attention de l'Age d'Or.

A très bientôt, certainement.

■ **Agnès Aglave-Lucas**

— LA BOBINE À RAYURES —

Quand la couture rime avec solidarité

Au cœur de notre commune, l'association la Bobine à rayures réunit une vingtaine de passionnés de couture dans un atelier collaboratif chaleureux et animé. Ici, chacun apporte son savoir-faire, son enthousiasme et surtout son envie de partager : on coud, on échange, on apprend les uns des autres... toujours dans une belle dynamique d'entraide.

Mais au-delà de la passion du fil et de l'aiguille, la Bobine à rayures s'engage activement pour des causes qui lui tiennent à cœur. Chaque projet est une occasion de mettre la couture au service de la solidarité.

Un bilan de l'année sous le signe de la générosité :

- **Octobre Rose** : l'atelier s'est mobilisé pour la lutte contre le cancer du sein en confectionnant les rubans roses que vous avez pu acheter chez nos commerçants.
- **Ecole maternelle** : les petites mains de l'association ont cousu 120 bavoirs destinés aux élèves demi-pensionnaires, un geste utile et écologique.

- **Spectacle de fin d'année** : des bonnets de lutin ont été réalisés pour les élèves de la classe de Madame LAMBERT apportant une touche féérique à ce moment festif.

Et comme fil rouge, tout au long de l'année, la Bobine à rayures poursuit le projet « Tricote un sourire », une belle initiative qui mêle créativité et bienveillance.



Et demain ?

Forte de cette belle dynamique collective, l'association souhaite aller encore plus loin. Pour débiter l'année à venir, un nouveau projet verra le jour : la confection de trousses de toilette destinées à l'association Féminité sans abri, qui vient en aide aux femmes en situation de précarité.

Et si vous nous aidiez à remplir ces trousses avec des articles neufs : savon, shampoing, dentifrice, brosses à dents...

Vous pouvez déposer vos dons le samedi matin entre 10 h et midi à la bibliothèque municipale.

Nous vous remercions d'avance pour elles.

Parce que chaque point de couture peut être un geste de solidarité, la Bobine à rayures prouve, aiguille après aiguille, que la création peut aussi rimer avec engagement.

- Le Bureau de la Bobines à rayures (Sabine Boureau, Lydie Laneau, Laurianne Loubeau)

— ASSOCIATION DE SAUVEGARDE — DE SAINT-SULPICE DE CHARS (A3SC)

L'Association de sauvegarde de Saint-Sulpice de Chars l'A3SC vient d'être créée.

Elle a pour but de :

- Contribuer à la rénovation et à la mise en valeur de l'église de Chars et du petit patrimoine religieux de la commune,
- Développer en liaison avec la commune, toutes les actions susceptibles de favoriser cette valorisation ou sauvegarde,
- Rechercher toute subvention et mécénat permettant d'entretenir, de rénover et de valoriser ce patrimoine

- Sensibiliser les habitants de Chars et de la CCVC, sur la valeur architecturale, historique, culturelle et artistique de l'église
- Réaliser l'entretien ménager à l'intérieur de l'église et de son portail.

Pour toute question ou proposition, adressez un courriel à associationstsulpicechars@gmail.com

Son assemblée générale s'est déroulée le 14 juin 2025.

Vous trouverez sur la page Facebook « Association de Sauvegarde de Saint-Sulpice de Chars », toutes les dernières informations.

L'A3SC vous souhaite une bonne rentrée et vous donne rendez-vous au forum des associations le dimanche 7 septembre.



- Le bureau A3SC (Christine Maître, Martine Gallois, Patrice Thépin)

— AC2V —

Nos actualités :

Nos randonnées auront lieu le 21 septembre, avec pas moins de 4 parcours à l'affiche (35 / 50 / 70 / 100 km), dont le dernier-né de 35 km proposé aux familles et/ou débutants (plus court, moins de relief et basé sur le thème découverte de la région et de ses châteaux). Les produits locaux seront également à l'honneur sur nos ravitaillements et nous comptons sur votre participation !

Le club AC2V (association Cycliste de la Vallée de Viosne) continue à se développer. Nous vous offrons la possibilité de pratiquer dans la bonne humeur ce sport dans un cadre idéal, le Vexin (parcours en campagne et vallonnés) mais également bien d'autres régions. Cette année, en juin, c'est la région d'Évian-les-bains que nous avons découverte et parcourue.

Un bien beau séjour en Haute-Savoie !

Vous pouvez à tout moment découvrir l'AC2V plus en détail sur nos médias et nous joindre par mail à cette adresse :

 club.ac2v.chars@gmail.com

Nous profitons également de cet article pour remercier les Moulins de Chars, la boulangerie Després, le programme Clubs de sports Carrefour, la Mairie de Chars et le Conseil Départemental du Val d'Oise de leur soutien et leur fidélité.

À très bientôt pour les randonnées de Chars, débutants ou confirmés, c'est fait pour vous !



■ Le Bureau AC2V



AC2V - CHARS



val
d'oïse
le département

Dimanche 21 septembre 2025

Randos cyclotouristes 37-50-70-100 Km

Concours de selfies ouvert à l'ensemble des parcours

Thème : Les châteaux du Vexin!

Produits locaux sur les ravitaillements

Départ place de la mairie de CHARS 95750

Accueil 7H45 à 9H30

Ravitaillements (8H00 à 13h00)

Cadeau un code remise chez **Alltricks**

Inscriptions par mail / sur place : club.ac2v.chars@gmail.com

Tarifs:

Licenciés 6 € Non Licenciés 9 €* -18 ans 3 €*

* Remise 1 € sur tarifs non licenciés si pré-enregistrement

Renseignements : club.ac2v.chars@gmail.com

Page Facebook: <https://www.facebook.com/AC2V95>



<https://www.youtube.com/@AC2V95>



<https://www.strava.com/clubs/AC2V-CHARS>



<https://www.facebook.com/AC2V95>



— COMMERCE AMBULANTS —

Dès la rentrée, retrouvez vos rendez-vous gourmands hebdomadaires devant la mairie !

- **Vex'In truck**
les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois,
- **L'Atelier KSR**
le jeudi soir,
- **Chez Francky pizzeria**
le vendredi soir,



- **A la bonne rôtiss',**
idées gourmandes de Juliette et Ô lames déchues le samedi matin !

Nous sommes toujours à la recherche de commerçants supplémentaires pour faire grossir l'offre alimentaire sur le marché du samedi matin ; n'hésitez pas à passer le mot !

■ **Nicolas Belangé**
Adjoint en charge
de l'activité économique



RETOUR SUR LE DÉBUT D'ANNÉE

Cap sur la rentrée

PROJET PÉDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

En avril dernier, un groupe d'une dizaine d'étudiants suivant un module d'initiation aux sciences du paysage dans le master AETPF (Agrosciences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêt) d'AgroParisTech était à Chars, accompagnés de leurs professeurs de l'École du paysage de Versailles et de l'Université Gustave Eiffel de Champs-sur-Marne.

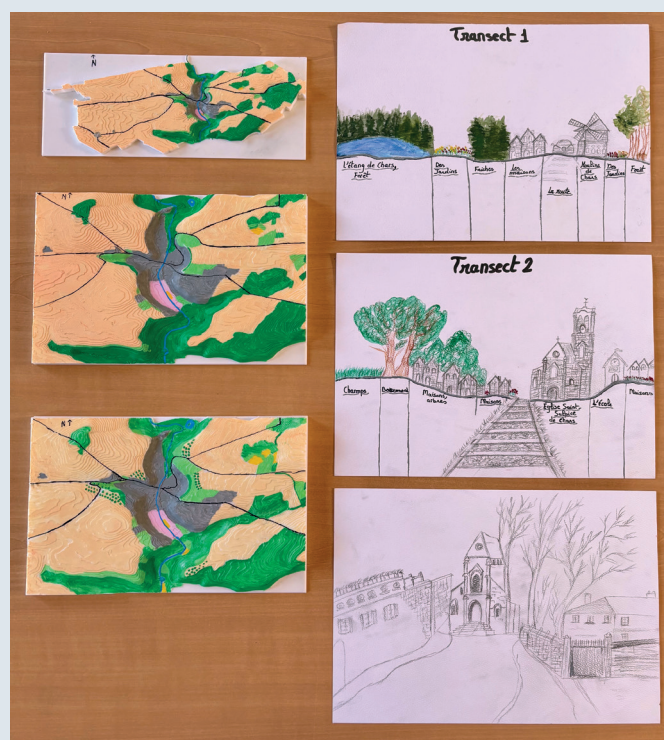
Ce module abordait plusieurs thématiques environnementales et paysagères comme la nature en ville, les paysages agricoles et les paysages de cours d'eau. La commune de Chars rassemblant tous ces critères leur a donc semblé particulièrement intéressante pour explorer ces enjeux.

Dans ce cadre, les étudiants ont effectué un travail de terrain (entretiens avec des habitants, des agriculteurs et des élus, relevés de végétation...) qui a abouti à un diagnostic paysager par groupe thématique présenté à l'oral lors d'une séance de restitution, dont les supports (rapports, croquis et maquettes 3D) ont été remis à la mairie.

■ **Nicolas Belangé**
Adjoint à la Maire de Chars en charge
du patrimoine et de l'environnement

AgroParisTech

université
PARIS-SACLAY



8 MAI



Cette année, nous avons commémoré le 8 mai de manière plus importante car il s'agissait de fêter le 80^e anniversaire de la capitulation nazie. C'était la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Nous avons été aidés et conseillés par Sophie Legrusley pour l'organisation de cette commémoration. C'est ainsi que vous avez pu suivre les événements tout au long de cette journée :

- 1 Discours et dépôts de gerbes aux 4 sites commémoratifs (place du 08 mai 1945, au cimetière, devant la maison d'André Baleyrier, place de la Mairie) ;
- 2 Pot de l'amitié avec remise des médailles du travail ;



- 3 Exposition sur les étapes historiques menant à la Libération de la France « La vie quotidienne des Charsiens sous l'occupation allemande durant la Seconde Guerre Mondiale ».

La conception de l'exposition s'est largement inspirée des écrits de Monsieur Fernand Maurey et de la transmission de la parole des habitants de l'époque auprès de la génération suivante.

Les élus remercient chaleureusement celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet, et plus particulièrement :

- Les élèves et institutrices de l'école élémentaire « Les Tournesols » de Chars,
- Les élèves des classes de 3^{ème} C et F du collège « Les Hautiers » de Marines et leur professeur d'histoire Monsieur Erwan Cobat,
- Chantal et André Bénier.



- 4 Parcours sportif associé au tir laser

- 5 Représentation théâtrale

– La conception de la pièce de théâtre a été réalisée par Hélène Bouillé. Il s'agit d'un travail considérable pour la recherche des textes, des extraits cinématographiques et des musiques. Merci beaucoup pour cette belle création.

– Nous remercions les volontaires qui ont accepté de participer à la représentation. (Hélène Bouillé, Roland Bouillé, Eric Gondret, Martine Gallois, Caroline Bourg, Alexandre-Angelo, Sabine Boureau, Emilie Mairot, Sylviane Lepape, Vince Lamy, Agnès Aglave-Lucas)

– Merci à Elisabeth Gondret pour la lumière.

– Nous remercions tout particulièrement Guillaume Bouillé qui a accompagné Hélène pour la recherche de documents, qui a finalisé ce spectacle en donnant vie aux idées visuelles et narratives grâce à son montage, les ajustements entre les scènes, la synchronisation des images et du son.

Merci à Sophie Legrusley pour toute l'aide qu'elle nous a donnée pour mener à bien cet événement.

Et surtout, merci à vous tous qui êtes venus participer à cette journée que ce soit pour la commémoration aux monuments aux morts, le pot de l'amitié, l'exposition, le parcours sportif ou la représentation théâtrale.

JOURNÉE MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ



Le 22 mai dernier, Chars a accueilli une délégation départementale sur le site de l'Espace Naturel Sensible (E.N.S.) du Bois du Moulin de Noisement à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité. Ce fut l'occasion d'évoquer la transformation d'une ancienne pisciculture en zone humide accompagnée d'une mare pédagogique. Cette transformation a permis la renaturation d'une partie de la Viosne et l'augmentation significative des espèces animales présentes. Aujourd'hui, cet E.N.S. est un lieu de promenade privilégié dans lequel le Conseil Départemental continue d'investir. Les prochaines opérations porteront sur la signalétique des parcours et la mise en valeur d'affleurements géologiques particulièrement intéressants dans le périmètre de l'E.N.S.



À noter que depuis fin juin et l'attendue délibération du conseil départemental en assemblée, Chars compte un deuxième E.N.S. sur son territoire: « L'E.N.S. du Marais du Moulin Clochard ». Pour rappel, un E.N.S. est un outil de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel; au fil des aménagements et des acquisitions foncières par le département, ce nouvel espace offrira un nouvel espace d'évasion et de découverte pour les Charsiens et les visiteurs.

■ **Nicolas Belangé**
Adjoint à la Maire de Chars en charge
de l'environnement



 **JOURNÉE MONDIALE
DE LA BIODIVERSITÉ 2025**
Harmonie avec la nature et développement durable

LES MOULINS DE CHARS EN PLEINE MODERNISATION

Comme vous avez pu le constater ces derniers mois, les Moulins de Chars ont entrepris de nombreux travaux visant à moderniser les installations.

Ces travaux importants témoignent de notre volonté constante d'améliorer nos installations pour garantir des produits irréprochables, une qualité constante et une sécurité alimentaire renforcée.

Ces investissements concernent notamment de nouveaux équipements pour le nettoyage du blé (septembre 2024), l'ajout de silos de stockage (septembre 2025) et la rénovation complète du process de mouture (avril 2025).

Parallèlement, la création d'un atelier de boulangerie et l'ouverture de l'Institut du Vexin en février 2024 illustrent notre engagement à transmettre l'excellence de la filière blé-farine-pain.

Grâce à l'Académie, l'école des Moulins Familiaux, des formations thématiques sont proposées tout au long de l'année pour valoriser le savoir-faire de la boulangerie et de la pâtisserie.

Vous avez peut-être déjà remarqué les nouveaux logos apposés sur les façades du moulin, symboles du dynamisme et de l'innovation qui animent notre entreprise. Nous sommes pleinement conscients que ces transformations peuvent

occasionner certaines perturbations, telles que le trafic ou le bruit, et nous vous remercions sincèrement pour votre compréhension et votre patience. Les derniers réglages sont en cours d'optimisation.

Merci pour votre compréhension dans cette étape importante pour l'avenir des Moulins de Chars.

■ Pierre-Antoine DHUICQ



CITY-STADE ET PARC PAYSAGER

Où en est-on dans le projet d'implantation d'un city stade ?

Bien que la structure soit déjà choisie depuis 2024 auprès du constructeur Agospace, la commune a dû soumettre la parcelle concernée à une révision du PLU. À l'origine classée en zone naturelle, celle-ci doit être classée en zone naturelle pouvant accueillir des équipements de loisirs afin de respecter scrupuleusement la réglementation. Cela prend plus de temps que ce qui était initialement prévu, car nous allons devoir organiser une enquête publique pour cette révision simplifiée. Nous avons tout de même bon espoir de voir sortir cet équipement de terre !



▲ Les élus assistent à la présentation de l'avant-projet du parc paysager.

Et le parc paysager ?

Situé juste à côté du futur city stade en descendant jusqu'à la lisière de la forêt, la parcelle sera transformée en espace de promenade. Nous

avons récemment fait appel à une architecte paysagiste pour qu'elle nous propose un avant-projet sur la base du plan-programme élaboré en collaboration avec le PNR. Le but est d'offrir aux habitants un espace de promenade agréable dans un cadre naturel favorisant la découverte de la biodiversité locale. Les promeneurs ou sportifs pourront également se reposer sur des bancs disposés près du city stade et le long du parcours qui sera géré en tonte différenciée par les services techniques.

■ Nicolas Belangé
Adjoint en charge
de l'environnement

OBSERVATOIRE DU BRUIT

Extrait d'un compte rendu réalisé par l'Observatoire du bruit Serqueux-Gisors (Juin 2025)

L'Observatoire du Bruit a été créé dans le cadre de la modernisation de la ligne ferrée Serqueux-Gisors, à l'issue de l'enquête publique.

Chars est situé sur le tronçon directement lié au projet; le trafic a atteint environ 1330 trains en 2023, une augmentation du volume à peu près analogue au trafic de voyageurs.

SNCF Réseau n'a reçu à ce jour aucune réclamation de riverains.

À Chars, où le trafic ferroviaire global a légèrement augmenté depuis 2021, l'exposition au bruit ferroviaire a diminué en 2023 sur la période diurne (-2dB) mais a augmenté sur la période nocturne (+1,9dB). Sur le bruit au passage, toutes circulations confondues, on note une nette diminution en

journée (-5,3dB) grâce au renouvellement des Transilien, et une légère diminution de nuit (-0,7dB).

À Chars, l'analyse du bruit des trains Fret uniquement met en évidence une augmentation de l'exposition au bruit de jour (+4,3dB) comme de nuit (+4,2dB) liée à l'augmentation du nombre de circulations entre 2021 et 2023. La distribution annuelle des niveaux de bruit au passage pour le fret apparaît quant à elle stable sur les 3 années analysées.

VIBRATIONS

Il n'existe pas de réglementation spécifique à ce jour mais l'article 91 de la Loi d'Orientation des Mobilités imposant de les prendre en compte, des réflexions sont en cours pour définir les indicateurs et seuils.

Trois types de vibrations sont à distinguer :

- les vibrations qui entraînent des dommages aux structures,

- les vibrations qui entraînent la perception tactile,
- et les vibrations qui entraînent la perception auditive par propagation du bruit dans le sol (bruit solidien), les murs de l'habitation générant un son caractéristique dans les basses fréquences.

Les réflexions en cours s'appuient, pour chacune des catégories, sur la documentation disponible pouvant servir de référence, à ce stade en l'absence de texte. Il ajoute par ailleurs que les mesures montrent que certaines habitations comme les maisons anciennes amplifient les vibrations du fait de leurs fondations, des matériaux de construction utilisés ou de leur transformation ultérieure par exemple lorsque le dernier étage n'était pas prévu d'être aménagé (type combles).

SNCF Réseau mesure les vibrations dont une amplification est constatée, mais il n'existe pas de réglementation en vigueur à ce jour.



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS À CHARS

Reflet de la richesse des activités proposées aux Charsiennes et Charsiens, la journée des associations se tiendra le dimanche 7 septembre de 10h à 17h devant la mairie.

Temps fort incontournable de la rentrée, elle est l'occasion de (re) découvrir le tissu associatif de notre ville et d'échanger avec toutes celles et tous ceux qui s'engagent sur le terrain et sont des acteurs essentiels de notre quotidien. Amateurs de sport, amoureux des arts, désireux de partager des moments ensemble... Chacun peut y trouver son bonheur car toutes ces associations contribuent à consolider le lien social qui nous unit et donnent du sens à nos actions individuelles.

Venez nombreux nous rendre visite, venez vous inscrire aux activités pour passer une année agréable et enrichissante.

■ **Agnès Aglave-Lucas,**
*Adjointe chargée
de la relation associative*



LE MARCHÉ DE NOËL ET LE TÉLÉTHON AURONT LIEU LE 6 DÉCEMBRE 2025



Comme tous les ans, le marché de Noël, organisé par la mairie, a lieu le même jour que le Téléthon. Il sera ouvert de 10h à 17h, salle municipale de Chars.

Nous tenons à ce que ce marché garde l'esprit de Noël par son caractère artisanal.

Si vous souhaitez y participer, contactez la mairie par courrier, mail ou appel téléphonique. Nous serons heureux de vous accueillir.

Le Téléthon est pris en charge par le Comité des fêtes.

Une randonnée de 5-6km, gérée par Les Amis de Chars, aura également lieu à partir de 14h.

Toutes les réservations d'emplacements, les actions menées seront au bénéfice de cette noble cause.

Marquez la date dans vos agendas. Venez nombreux.

Délic... ou des claques?

Fermeture du parc de l'âge d'or

Suite à des dégradations (mobilier cassé et tagué) sur les jeux du parc attenant à la salle de l'âge d'or au mois de juin, la mairie a décidé de fermer celui-ci car la sécurité des enfants sur les structures n'était plus assurée. Les services techniques de la commune sont intervenus très rapidement et avec efficacité pour procéder aux réparations nécessaires, et le parc a pu être rouvert dix jours plus tard.

Pour rappel, l'utilisation de ces jeux est prévue pour les enfants de 2 à 8 ans comme indiqué dans le parc, et non aux adolescents, comme il nous l'a été rapporté par plusieurs habitants.

L'incivisme des uns a encore malheureusement une fois nui à la liberté des autres.

STOP AUX INCIVILITÉS !



Dépotage illégal à la station d'épuration de Chars

Le 21 janvier 2025 restera gravé dans les mémoires des équipes du SIARP. Ce jour-là, la station d'épuration de Chars a été confrontée à un acte de malveillance d'une gravité exceptionnelle. Un dépotage massif et non autorisé a été constaté, compromettant instantanément le bon fonctionnement de l'installation. Une pollution soudaine menaçait la capacité de traitement des eaux usées et, à terme, l'environnement local.

Face à cette situation critique, la réactivité et la maîtrise des agents d'exploitation ont été déterminantes. En quelques heures, ils ont su mettre en œuvre les procédures d'urgence prévues pour contenir l'incident. Si les conséquences auraient pu être dramatiques, la mobilisation rapide des équipes a évité le pire. Il n'y a eu aucune conséquence sur le milieu naturel puisqu'il n'y a eu aucun déversement dans la Viosne.

Mais au fait, qu'est-ce qu'un dépotage ?

Ce terme désigne l'action de vidanger illégalement le contenu d'un camion, généralement non habilité, directement dans le réseau d'assainissement. Une pratique aussi discrète que destructrice, dont les

conséquences peuvent être dramatiques pour l'environnement et le fonctionnement des installations.

Les effets d'un tel acte sont immédiats et durables :

- Les bactéries responsables du traitement des eaux sont détruites.
- La remise en état nécessite plusieurs semaines, le temps que la flore bactérienne se reconstitue.
- Pendant cette période, les eaux usées ne peuvent être traitées correctement.
- Ces eaux sont alors rejetées brutes dans les cours d'eau, avec des conséquences environnementales majeures.



Face à ce danger, le SIARP appelle à la plus grande vigilance :

- Seuls les camions du SIARP et ceux de son prestataire SANET BUTIN sont autorisés à intervenir sur le territoire.
- Tout autre véhicule opérant sur le réseau d'assainissement doit être considéré comme suspect.
- En cas de doute ou d'observation inhabituelle, un numéro vert d'urgence est à disposition pour alerter les équipes du SIARP et permettre une intervention rapide.

Comme le rappelle Emmanuel Pezet, président du SIARP, cette surveillance est l'affaire de tous. Signaler un comportement douteux ou une intervention non identifiée peut permettre d'éviter un désastre écologique et des semaines de perturbation.

Si vous êtes témoin d'une telle pratique, vous pouvez effectuer un signalement au numéro d'urgence, accessible 7 jours/7 et 24 h/24 : 06 08 04 85 44.



Sur place, l'entreprise SANET BUTIN, prestataire de curage du SIARP, a pu pomper environ 11 m³ d'hydrocarbure



Moustiques

Les informations issues des services sanitaires et des données relayées par les médias nous ont alertés sur un nouveau risque de santé publique.

Ce texte est un extrait des informations communiquées sur le site du gouvernement :

« Le virus de la dengue est le principal virus transmis par le moustique tigre en métropole. En raison de la période d'activité du moustique tigre, le risque de voir apparaître une circulation locale du virus de la dengue, souvent à partir d'un cas importé, est maximal de mai à novembre. Pour cette raison, les virus transmis par le moustique font l'objet d'une surveillance renforcée durant cette période. »

« La lutte contre les virus transmis par le moustique tigre est l'affaire de tous »

En agissant sur son environnement direct ou en adoptant les mesures de précaution permettant de limiter les risques de se faire piquer, chacun peut contribuer à la lutte contre les maladies vectorielles transmises par les moustiques. Aucune mesure n'est efficace à 100 % ; c'est la somme de toutes ces mesures individuelles et collectives qui permet de diminuer la transmission.

Des gestes simples pour éviter la prolifération des moustiques

Le moustique tigre est essentiellement urbain. Pour limiter sa prolifération et son installation dans l'environnement, il convient de lutter contre les gîtes larvaires, propices à son développement : cela consiste à supprimer les eaux stagnantes à l'intérieur et autour des habitats, comme dans les dessous de pots, les déchets, les gouttières, etc.

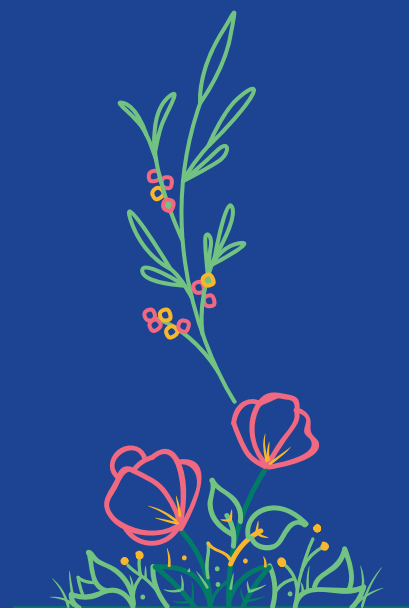
Éviter de se faire piquer, c'est se protéger et aussi éviter de transmettre la maladie.

Afin d'éviter les piqûres, il existe des moyens de protection individuels, comme porter des vêtements longs et amples, utiliser des répulsifs, installer des moustiquaires, etc. En effet, un moustique infecté peut, quelques jours après, piquer d'autres personnes qui seront à leur tour infectées par le virus, entraînant l'apparition de premiers cas autochtones pouvant être à l'origine d'une épidémie. »



Fleurissement des pieds de murs

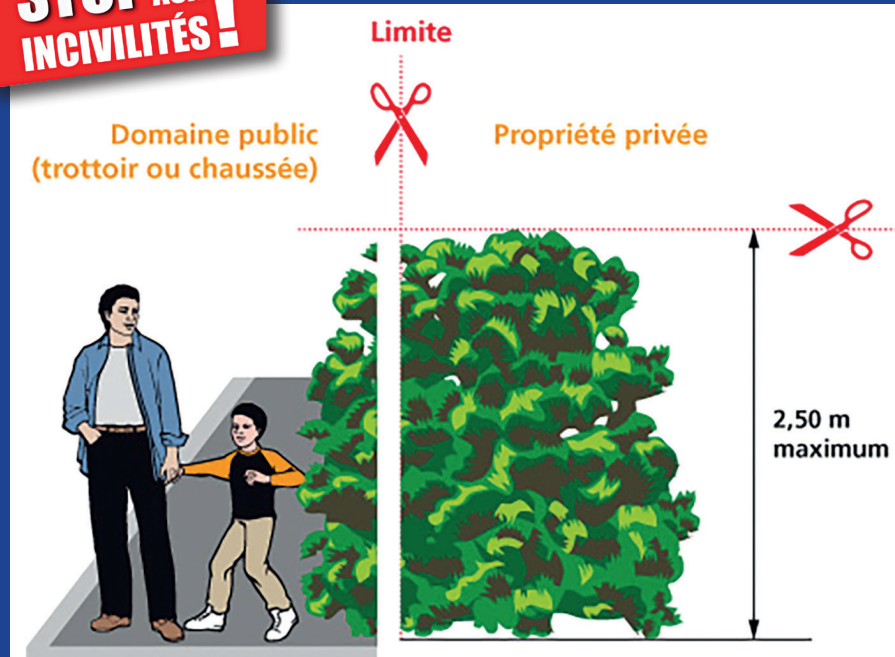
Nous vous rappelons que l'entretien des pieds de murs sur les trottoirs de la commune incombe aux riverains et non aux services techniques communaux. Certains préfèrent tout couper, d'autres préfèrent y laisser pousser la végétation... Un tri et de l'entretien restent nécessaires afin que les trottoirs restent praticables (laisser un passage d'1m40 de large) mais la rue de Gisors ne gagne-t-elle pas en agrément de promenade grâce à tous ces coquelicots ? Réveillez le jardinier qui dort en vous !



Entretien de la végétation privée

En bordure du domaine public, l'entretien de la végétation privée, c'est-à-dire plantée sur une propriété privée, reste à la charge des propriétaires, dont la responsabilité peut être engagée en cas d'accident (impossibilité de cheminer correctement pour tous les publics sur un trottoir à cause de la végétation, réduction de la visibilité...). Il appartient donc aux propriétaires de veiller à ce que la végétation plantée dans son espace privé ne déborde pas sur le domaine public afin que la liberté de circuler des uns ne s'arrête pas là où commence l'incivisme des autres.

STOP AUX INCIVILITÉS !



Restauration de la statue de la Vierge

Située sur la D188 en direction de Neuilly-en-Vexin, cette statue « point de repère » bien connue notamment des conducteurs et des randonneurs commençait à disparaître sous la végétation. Suite à une sollicitation de l'association S.O.S. Calvaires, une patrouille du groupe scout de Suresnes est

intervenue sur site les 23 et 24 mai derniers afin de la restaurer et de lui redonner de la visibilité. C'est désormais chose faite et la municipalité les remercie d'avoir contribué à la préservation de notre patrimoine !

■ **Nicolas Belangé**
Adjoint à la Maire de Chars
en charge du patrimoine



Avant



Après

Sauvetage de deux faucons crécerelles



Chars, mardi 1^{er} juillet 2025, 34° à l'ombre et 44° en plein soleil ! Au détour d'une balade dans le quartier de l'église, une habitante de Chars, **Eveline Solviche**, repère trois petites formes grises et blanches rasant le mur de soutènement du parc du presbytère, au pied de l'église. Intriguée par le mouvement, elle s'approche et croit reconnaître, à juste titre en l'occurrence, de jeunes

faucons crécerelles « titubant sous le soleil implacable ». Aidée d'un voisin, elle les met à l'abri en hauteur pour la nuit en espérant que « les matous rampant sous les voitures garées » près d'ici ne s'en prennent pas à eux. L'un d'eux est retrouvé mort le lendemain, mais les autres sont toujours vivants, désorientés et au sol. Sur les recommandations de l'association E.N.V.O.L. (Envol Nocturne et Vie des Oiseaux Libres), ils passent la nuit suivante bien à l'abri dans un carton chez Madame Solviche en attendant d'être conduits au centre de sauvegarde de Bailleul-sur-Thérain (60) le lendemain.

Bien que n'ayant rien avalé pendant leur court séjour encartonné, ils sont arrivés à bon port et en bonne santé. C'est le centre de sauvegarde qui s'occupe désormais d'eux (nourrissage, éducation en isolement puis en volière

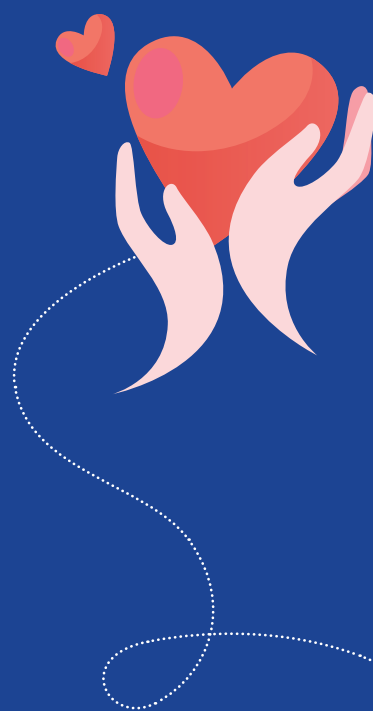
afin qu'ils apprennent l'instinct de chasse petit à petit avant d'être relâchés). D'après le soigneur, les faucons reviennent sur leur lieu de naissance ! D'ici quelques mois, il ne serait pas étonnant que ces deux faucons retrouvent leurs racines charsiennes et survolent la commune, alors ouvrez grand vos yeux !

L'association E.N.V.O.L. fonctionne grâce à de maigres subventions publiques, aux dons de particuliers et aux adhésions. Tous les renseignements nécessaires pour les soutenir sont disponibles sur leur site internet :

<https://www.asso-envol.org/>

La Mairie remercie Madame Solviche, citée en partie dans cet article, d'avoir attiré notre attention sur ce sujet et de nous avoir permis de participer à ce sauvetage.

■ **Nicolas Belangé**
Adjoint en charge de l'environnement

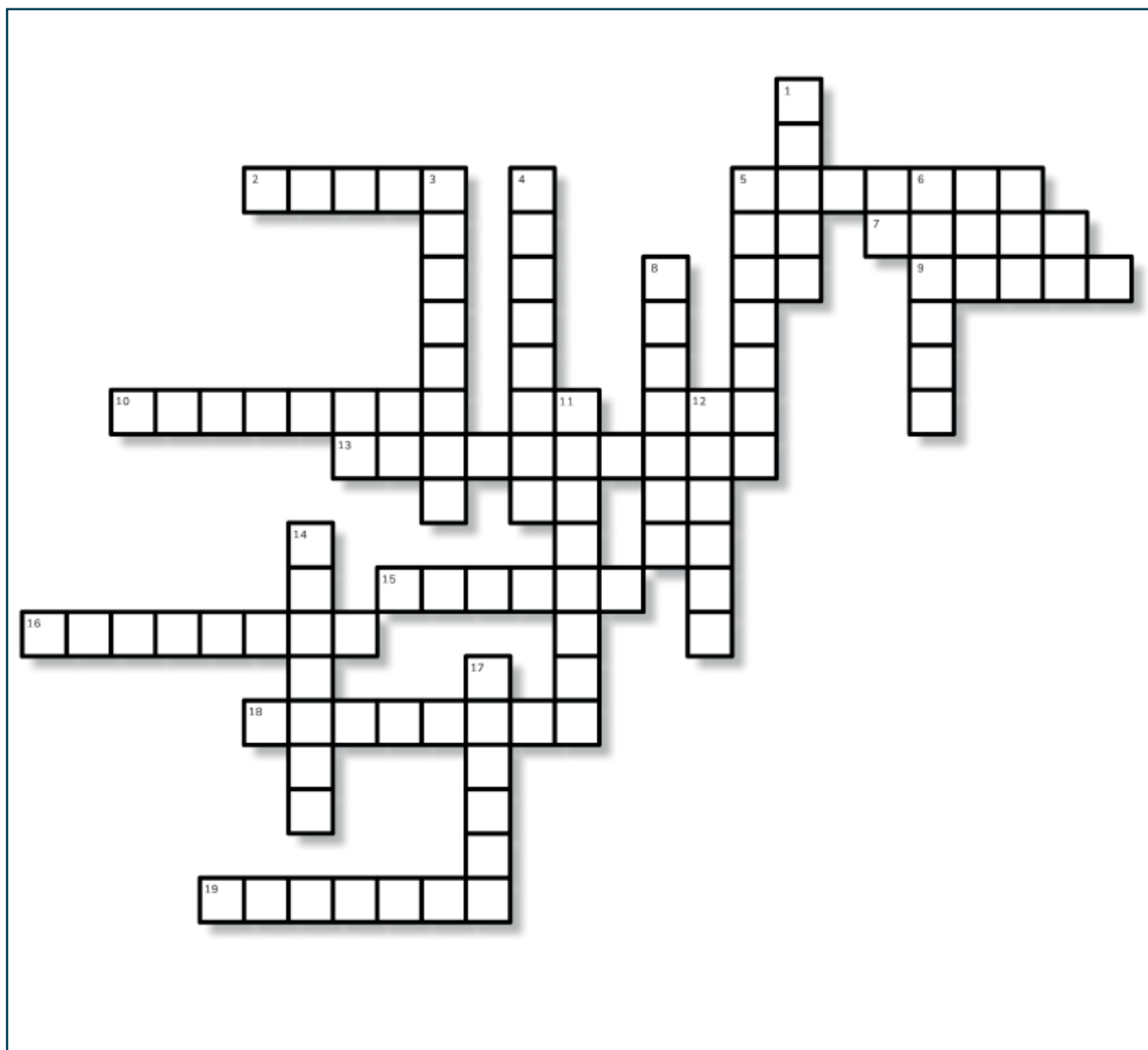


HORIZONTALEMENT

- 2. Espace naturel en campagne
- 5. Espace herbeux en campagne
- 7. Relatif à la campagne
- 9. Terrain cultivé en campagne
- 10. Surface où paissent les animaux en campagne
- 13. Lieu où sont élevées les poules en campagne
- 15. Animal d'élevage en campagne
- 16. Travailler la terre en campagne
- 17. Coupe de l'herbe dans un champ en campagne
- 19. Récolte des céréales en campagne

VERTICALEMENT

- 1. Exploitation agricole en campagne
- 3. Engin agricole utilisé en campagne
- 4. Groupe d'animaux élevés en campagne
- 5. Jardin cultivé en campagne
- 6. Lieu où sont élevées les abeilles en campagne
- 8. Action de récolter des produits de la campagne
- 11. Culture de la vigne en campagne
- 12. Animaux élevés pour leurs productions en campagne
- 14. Animaux de trait utilisés en campagne
- 17. Travailleur de la campagne



— Renseignements utiles —

Mairie : 01 30 39 72 36
Gendarmerie de Marines :
01 30 39 70 27
Pompiers : 18
Samu : 15
Urgences : 112
Centre antipoison de Paris :
01 40 05 48 48
Enfance maltraitée : 119

Violences faites aux femmes : 3919
Harcèlement scolaire : 3020

Cabinet paramédical :

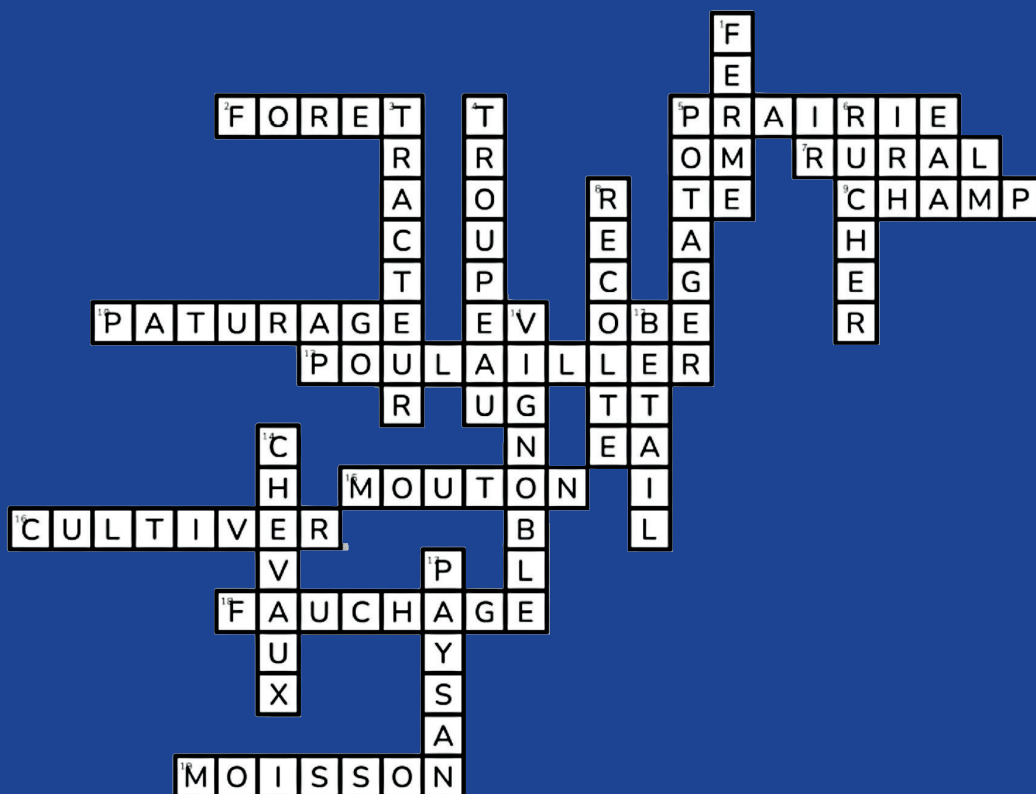
Infirmières : 01 30 37 70 15
Kinésithérapeutes : 01 30 39 78 13
Pédicure-Podologue : 06 85 33 13 55
Ostéopathe : 07 67 92 40 82
Psychopraticienne - Hypnothérapeute -
Sophrologue : 06 15 35 70 83

Pharmacie de Chars :

01 30 39 72 01
lundi : 14h30 - 19h30
mardi, jeudi, vendredi :
9h00 - 12h30 et 14h30 - 19h30
samedi : 9h00 - 12h30

En cas de perte ou de vol, numéro d'opposition

Carte Bleue : 0892 705 705
Chèques : 0892 683 208



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



CONTACTEZ-NOUS
clic@mairie-chars.fr

www.mairiechars95.fr

2 rue de Gisors, 95750 Chars - Tél : 01 30 39 72 36
Mail : administration@mairie-chars.fr